LODS 2025

BULLETIN MUNICIPAL



Les Plus Beaux Villages de France

Cités de caractère

Le Mot du Maire

Lodoises, Lodois,
Chers Administrés,

Ce "mot du Maire" est un peu particulier cette année. Il est le dernier de ce mandat démarré en 2020 et le dernier de mes 4 mandatures.

Il va donc s'articuler en 2 parties, la première retracera l'année 2025 et la seconde évoquera ces 25 années où j'ai eu le privilège de vous représenter.

En 2025, le monde s'est encore un peu plus fragmenté : conflits, tensions géopolitiques, incertitudes commerciales et économiques.

La France, en 2025, restera marquée par l'aggravation de la situation budgétaire, l'instabilité politique. L'année s'est terminé comme elle avait commencé, sans budget, avec une incertitude pour les communes quant aux dotations de l'Etat pour 2026.

2025

Ce bulletin, comme chaque année, retrace la vie de notre village, les réalisations conduites par la municipalité en 2025 et les projets 2026 déjà engagés.

Il est également vecteur de communication pour toutes les associations qui participent à l'animation du village, à la promotion de son attractivité, au maintien du lien social, à la préservation du patrimoine et de l'environnement et qui, du fait de leur diversité, vous proposent de nombreux événements festifs, culturels, sportifs.

A l'issue du recensement de la population 2025, le nombre d'habitants est en augmentation, passant de 246 à 255 habitants. Bonne nouvelle qui confirme l'attractivité de notre commune au cours des dernières années.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Lodois qui ont choisi de vivre dans notre beau village.

Au niveau de la Communauté de Communes Loue Lison (CCLL) :

- **Prise de compétence de l'assainissement collectif** depuis le 01/01/2025. Depuis cette date, les communes n'ont plus de budget assainissement à gérer.
- **Le Schéma de Cohérence Territoriale** (SCOT) initié en 2018 a été approuvé le 06/11/2025. Il envisageait au niveau de l'ensemble du territoire un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui a été rejeté par la minorité de blocage (19 communes représentant 6 129 habitants ont refusé le transfert de la compétence). De ce fait, chaque commune devra très rapidement, à ses frais, réviser son document d'urbanisme (PLU pour Lods).
- **Traitement des déchets** : courant 2026, la CCLL sera dotée d'un écocentre implanté à Ornans. Cet équipement, un des premiers réalisés dans la région, vous permettra d'y déposer tous vos déchets, hors ordures ménagères.

Je tiens à formuler mes plus vifs remerciements aux forces vives de notre village :

L'Equipe communale

Merci aux Adjoints et Conseiller(ères) qui s'impliquent dans la vie communale pour mener à bien nos projets.

Une pensée pour Pierre Daviot qui s'est investi dans la vie communale en tant que conseiller municipal durant plusieurs mandats et qui nous a quitté le 1er novembre 2025.

Le Personnel communal

Merci à notre secrétaire, Karine David, pour son implication, à Roberta Macedo Da Rocha qui a rempli avec sérieux sa mission de régisseur et d'agent d'entretien du camping, en plus de son contrat de ménage des bâtiments communaux et à Gilles Dutruel, employé communal efficace et investi, qui, bien que son contrat ait pris fin en août dernier, continue bénévolement à rendre des services à la commune.

Les acteurs économiques

Merci aux chefs d'entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs qui participent et contribuent au développement de notre territoire.

Mention particulière à l'Atelier de la Grande Oye du Schiste de Paul Zahnd, artisan charpentier, qui a contribué en 2023, avec ses 2 associés, à la reconstruction de la nef de Notre Dame de Paris et qui vient d'être retenu parmi les 102 lauréats du loto du patrimoine (seul site dans le Doubs) pour la réfection de la toiture du site historique de l'ancienne tuilerie qui abrite son entreprise (voir article ci-après).

Les Associations

Un grand merci aux Présidentes et Présidents et aux bénévoles engagés, cheville ouvrière de la vitalité communale.

A tous les Lodois, j'adresse, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour 2026.

Que cette année apporte santé, bonheur et prospérité pour vous, vos familles, vos entreprises et tous ceux qui vous sont chers.



Réalisations 2025

VOIERIE

➢ Reconstruction et réfection du mur de soutènement de la RD 67 :

Finalisation des travaux réalisés sous la maîtrise d'œuvre du Département du Doubs, par l'entreprise TPRE, pour un montant final très conséquent de 676 000 € TTC.

➢ Création d'un aménagement de pause paysager :

En concertation avec le CAUE 25 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'Architecte des Bâtiments de France, la Commune a décidé d'aménager cette zone, dans la continuité des travaux de reconstruction et de rénovation du mur de soutènement de la RD 67.
Travaux pris en charge par la Commune pour un montant de 19 375,50 € HT, dans le cadre d'une convention avec le Département qui acquitte la TVA.

➢ Pont métallique de l'ancienne gare :

Réalisation d'une étude de réparabilité du pont par le bureau d'études PMM dans le cadre du Programme National Pont, afin de définir les travaux à réaliser à moyen terme pour garantir la pérennité de l'ouvrage dont le tonnage, par mesure de sécurité immédiate, a dû être abaissé de 19 tonnes à 6 tonnes.
Coût de l'étude : 5 280 € HT

Dans le cadre de cette étude, 4 simulations chiffrées ont été réalisées :

1. Pérenniser l'ouvrage existant
2. Pérenniser l'ouvrage existant avec reconstruction de la dalle
3. Pérenniser l'ouvrage existant avec reconstruction de la dalle et renforcement de l'ossature métallique
4. Reconstruction à neuf de l'ouvrage

pour des coûts (valeur 2025) allant de 580 000 € HT (1) à 1 120 000 € HT (4).

Après déduction des subventions de l'Etat et du Département, le reste à charge pour la commune s'annonce considérable.

PATRIMOINE

➢ Arche de l'ancien pont :

Travaux de réfection & de consolidation de l'arche - Réalisation d'une protection anti-embâcle, pris en charge par la Commune.
Montant des travaux : 16 885 € HT (avant déduction des subventions et des dons de la collecte de la Fondation du patrimoine)
(Voir détail en pages suivantes).

➢ Eglise Saint Théodule :

Remplacement d'une fenêtre de la sacristie,
Remplacement de la fenêtre et isolation du plafond de la salle des livres,
Réparation de deux portes de la façade de l'église.
Montant des travaux : 7 955,76 € TTC pris en charge par la Commune, ASTL et la Fondation du patrimoine.

SECURITE INCENDIE

➢ Création d'une aire d'aspiration au Schiste :

En bordure du canal, à la demande du SDIS
Montant des travaux : 2 500 € HT pris en charge par la Commune.

Projets 2026

LOTISSEMENT DE LA RAPPE DU BAS

➢ **Démarrage des travaux de viabilisation de trois parcelles constructibles**

en début d'année par les réseaux humides (eau-assainissement) qui vont précéder les réseaux secs (alimentation électrique – éclairage public – fibre – …).
La vente des terrains constructibles pourra s'effectuer dès l'achèvement des travaux courant 2026 et permettra de solder le prêt relais de 130 000 € souscrit sur 3 ans pour financer l'achat des terrains et les travaux.

PATRIMOINE

➢ **Eglise Saint Théodule**

Dans le cadre de la préservation et de la sauvegarde du patrimoine, la commune, en partenariat avec ASTL et la Fondation du Patrimoine, avec l'aide financière de la Région et du Département, va procéder en 2026 à l'achèvement des travaux des peintures murales de l'église, démarrés en 2020, avec la restauration de 2 tympans en décors peints de l'ensemble des voûtes et chapelles latérales des nefs, pour un montant de 95 365,44 € TTC.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses HT :	79 471,20 €
TVA 20 % :	15 894,24 €
Dépenses TTC :	95 365,44 €
Subvention Région :	12 000,00 €
Subvention Département :	23 842,00 €
Mécenat/Collecte fondation :	43 629,20 €

➢ **Mise en fonctionnement en circuit fermé des fontaines Place Pézard et Sur la Place :**

Ces travaux initialement prévus en 2024 … vont enfin se concrétiser en 2026, pour un montant d'environ 100 000 €, à la charge du SIEHL.

VOIRIE

➢ **Reconstruction d'une partie du mur de soutènement effondré de la rue du Rôte**

➢ **Reconstruction du mur de soutènement du chemin des Forges**

aux abords de l'immeuble Habitat 25 effondré fin janvier 2025.

La propriété du mur n'est à ce jour toujours pas établie, même si tout porte à croire (d'après le signe de mitoyenneté représenté sur le plan cadastral) qu'il appartient à la parcelle située en contrebas, propriété de la société Gaz et Eaux.

Toutefois, le plan cadastral n'a qu'une valeur fiscale et non juridique, il n'est pas opposable en cas de contentieux à un acte de propriété que j'ai demandé à la société Gaz et Eaux de me transmettre, sans suite à ce jour.

Le coût des travaux de reconstruction sera conséquent et, s'il s'avère que la commune est propriétaire de cet ouvrage, non couvert par l'assurance.

Les projets communaux énumérés ci-dessus sont ceux dont les dossiers sont déjà engagés ou en cours d'instruction.

Travaux de réfection et de consolidation de l'arche
Réalisation d'une protection anti-embâcle

L'arche de l'ancien pont fait partie du patrimoine et de la carte postale du village.
Le pont dont elle est le vestige fut construit au 14ème siècle et s'écroula en 1916 lors d'une crue : une arche fut conservée à titre de mémoire.

Au fil du temps et des crues de la Loue qui charrient des embâcles, l'arche se détériore, la liaison entre la base de l'arche et la pile est de plus en plus fragilisée.



Pour renforcer et sauvegarder cette arche, le conseil municipal a voté à l'unanimité des travaux de réfection et de consolidation ainsi que la réalisation d'une protection anti-embâcle en amont.

Trois entreprises ont été consultés pour soumettre leur devis incluant des propositions pour la réalisation d'un anti-ambâcle.

Les 2 premières (TPRE - CLIVIO) préconisaient la construction d'un mur en pierres calcaire, d'environ 5m sur 1 m.

Montant du devis TPRE : 72 929 € TTC
Montant du devis CLIVIO : 87 723 € TTC

La 3ème entreprise (VETTER) proposait de placer un enrochement pour dévier les embâcles.

Montant du devis Vetter : 20 262 € TTC

Après étude de ces 3 propositions, le conseil municipal a opté pour la proposition Vetter, pas seulement en raison du coût mais également parce que la construction d'un mur en pierre de taille semblait difficilement intégrable dans le site et que des pierres naturelles, comme il y en a déjà dans le lit de la Loue, s'intégreraient plus facilement.

Choix par ailleurs validé par l'Architecte des Bâtiments de France et la Police de l'Eau.

L'enrochement a été posé et pour qu'il soit efficient, il fallait des pierres d'une grande densité afin qu'elles ne soient pas emportées par le courant des crues (comme cela s'est produit à Rennes sur Loue).

Il était difficile de se représenter le résultat avant d'y procéder.
Une fois l'enrochement réalisé, il a été décidé en conseil municipal de faire procéder au retrait de 3 pierres du dispositif qui finalement se montraient visuellement trop imposantes.

Le plus confortable pour l'équipe municipale, (pas de changement … pas de critique !) c'était d'ignorer l'avis unanime de tous les spécialistes consultés pointant la fragilité de la pile, de nous contenter de faire un lifting de l'arche (désherbage, re-jointage, rebouchage de nombreux trous), de ne rien faire pour empêcher les embâcles de continuer à venir taper, de continuer à regarder la carte postale du village sans nous soucier de sa pérennité … et puis advienne que pourra !
Mais pour combien de temps… ?

Nous avons choisi d'agir pendant qu'il en est encore temps et d'essayer de sauver cet élément emblématique de notre patrimoine pour qu'elle demeure encore debout le plus longtemps possible.

Alors certes, ces pierres ajoutées perturbent notre visuel habituel de l'endroit, mais qu'en sera-t-il de la carte postale quand cette arche disparaitra ?

FINANCEMENT DES TRAVAUX		
Coût des travaux TTC	20 262,00 €	
TVA (avancée par la commune, récupérable sous 2 ans)	3 377,00 €	
Coût des travaux HT		**16 885,00 €**
Plan de financement		
Subvention Département	4 772,00 €	
Subvention Région	3 181,00 €	
Mécenat/collecte	7 952,50 €	
Fondation du Patrimoine		
Total plan de financement	15 905,50 €	**15 905,50 €**
Reste à charge pour la Commune	HT	**979,50 €**
Coût du retrait des 3 pierres	HT	**2 000,00 €**
Coût final des travaux à la charge de la commune : HT		**2 979,50 €**

Je remercie vivement les Lodois - Particuliers et Entreprises - le Club des Mécènes du Patrimoine du Doubs, la Fondation Guillin et tous les autres donateurs pour leur générosité au travers de la collecte de la Fondation du Patrimoine dont le seuil maximum est d'ores et déjà atteint.





2001 - 2026

Après cette rétrospective 2025, je vais vous adresser quelques mots plus informels et personnels qui viendront boucler la boucle de ces 4 mandatures.

Il m'est revenu à l'esprit les conseils de Maurice Chevalier au tout jeune Johnny Hallyday qui lui demandait des conseils pour durer :

"Soigne toujours ton entrée, soigne toujours ta sortie, et au milieu tu te débrouilles !"

Mon entrée à Lods, c'est en 1959, à l'âge de 5 ans. J'ai usé mes pantalons sur les bancs de l'école communale. J'y ai habité jusqu'à mon mariage, puis en résidence secondaire une quinzaine d'année pour y revenir définitivement en 1997.
Il va sans dire que je vous connais tous !

Mon entrée dans la vie publique s'est faite d'abord lorsque j'ai été élu conseiller municipal à Besançon sous une des mandatures de Robert Schwint : cette période a certes été instructive à titre personnel et politique mais ne m'a guère servi pour la suite, tant l'administration d'un village est à tout point de vue très différente de celle d'une ville.

J'ai ensuite été élu conseiller municipal à Lods sous la mandature de Marcel Bouverot, dont je salue ici la mémoire.
Il a beaucoup œuvré tout au long de ses 6 mandats pour notre beau village, notamment pour son rayonnement (adhésion à l'association des Plus Beaux Villages de France), pour son patrimoine (création du Musée de la Vigne, restauration du lavoir, parcours ethnologique,), etc … .

Et puis vous m'avez élu Maire de Lods en 2001 et ce 4 mandatures durant.

Le début de ce premier mandat fut compliqué, des décisions difficiles car impactantes pour les Lodois devaient être prises :

La construction de la station d'épuration et l'extension des réseaux d'assainissement se terminaient et déjà se présentaient les premières échéances des lourds emprunts inhérents, toujours en cours et aujourd'hui repris par la C.C.L.L. .

Le budget assainissement se trouvait alors largement déficitaire et c'est le budget général qui venait l'équilibrer, ce qui n'était pas tenable et pas légal par ailleurs.

Je vous ai exposé la situation et ma position pour y remédier, à savoir augmenter progressivement le prix de l'eau afin que ce budget s'équilibre par lui-même, résultat obtenu en 2017. Je vous ai laissé le choix de cette décision en remettant mon mandat entre vos mains : par un large plébiscite, vous avez choisi mon point de vue et m'avez rétabli dans mes fonctions, à une époque où la démocratie participative n'était pas en vogue.

Le milieu, c'est 25 années de travail avec les équipes municipales : chers Conseillères et Conseillers, je ne vais pas nous noter, ça, c'est déjà fait ! mais sachez que si j'avais été consulté, je vous aurais mis une bonne note !

Plus humblement et plus sérieusement, je tiens à remercier et à saluer l'engagement de tous les Adjoints(te) et Conseillers(ères) municipaux qui, tout au long de ces années, m'ont soutenu, aidé, se sont investis pour notre village.

Vous avez toutes et tous ma profonde gratitude et mon respect.

Concernant la gestion des affaires communales :

Il y a le souhaitable, le possible et le réalisable … et au final le principe de réalité !

C'est à ce constat que les différentes équipes municipales qui se sont succédé se sont rapidement vu confronter.

Il y a un budget à équilibrer avec des recettes et des dépenses, un endettement à maîtriser, des investissements sécuritaires et autres auxquels on ne peut pas se soustraire ni proroger, une marge d'autofinancement qui n'est pas extensible, etc … .

C'est en prenant en compte tous ces paramètres qu'il faut composer.

Si aujourd'hui la situation budgétaire de la Commune est saine et à l'équilibre, avec une marge d'autofinancement disponible, il n'en demeure pas moins que la prudence reste de mise afin de maitriser l'endettement de la Commune, d'autant qu'avec la crise budgétaire que connaît notre pays, les dotations de l'état et les subventions des collectivités territoriales pourraient être revues à la baisse.

Je ferai une passation des dossiers avec la nouvelle municipalité si elle le souhaite.

Tout n'a pas été parfait, je le dis avec humilité, mais beaucoup de travail a été fait dont je regrette de ne pouvoir faire état dans ce bulletin en raison du devoir de réserve imposé aux élus dans le contexte des prochaines élections municipales.

Avec vous j'ai œuvré avec pragmatisme, pour l'intérêt du plus grand nombre, suscitant parfois, de-ci, de-là, quelques mécontentements, des échanges vifs parfois, mais dans la courtoisie et le respect, … la plupart du temps.

Plusieurs fois sollicité pour occuper des mandats que l'on considère comme plus prestigieux, j'aurai pu céder au chant des sirènes de l'ambition politique. Cela m'aurait conduit à négliger, voire abandonner mon mandat de Maire et par là même trahir la confiance que vous aviez placée en moi.

Pour moi, le plus beau des mandats, c'est celui de Maire !

Être Maire,

C'est bien sûr un honneur et une fonction passionnante et très enrichissante à de nombreux points de vue, que l'on ne comprend vraiment que lorsqu'on la vit, on ne mesure pas l'implication totale que cela demande quand on s'engage dans cette voie.

Dans une petite commune, c'est être sollicité à toute heure. Cela demande une disponibilité totale, 24h/24, en mairie, à son domicile, en vacances … .
Il ne s'agit pas de statistiques, c'est du vécu !

C'est une lourde responsabilité qui demande un engagement présentiel important d'abord pour être accessible, à l'écoute et au service de ses concitoyens, en mairie comme sur le terrain et également beaucoup de temps pour le suivi des dossiers et les multiples réunions communales, intercommunales et syndicales, en soirée, dans des lieux parfois très éloignés.

A cela s'ajoute la lourdeur administrative et la charge mentale importante.

Ma sortie, je l'ai officiellement annoncée au conseil municipal, dès septembre, par ma décision de ne pas briguer un nouveau mandat.

25 ans, c'est une part importante d'une vie.

J'ai assumé cette fonction de Maire avec fierté, porté mais aussi obligé par la confiance que vous m'avez accordée et renouvelée.

J'y ai mis tout mon cœur et toute mon énergie, avec mes forces et mes faiblesses, mais toujours avec comme fil conducteur le respect de l'intérêt général.

Je tiens à remercier publiquement mon épouse pour son soutien constant, les nombreux services très divers et variés qu'elle a rendus à la collectivité, à ma demande, tout au long de ces années, pour la patience dont elle a fait preuve en regard de toutes les contraintes induites par mon engagement et mon manque de disponibilité.

L'heure est venue pour moi de découvrir ce qu'est une vraie retraite, de profiter davantage et plus sereinement de la vie et de consacrer plus de temps à ma famille.

Pour terminer, je remercie toutes les Lodoises et tous les Lodois qui m'ont soutenu toutes ces années durant et qui m'ont ainsi permis de porter haut les couleurs de notre beau village de Lods auquel je suis viscéralement attaché et dont je regarderai l'évolution avec toute l'acuité que me confère l'expérience acquise.

La population de Lods change avec le renouvellement des générations.

De nouveaux habitants sont arrivés, de nombreuses familles anciennes demeurent, reste à établir une cohésion pour le bien-vivre ensemble.

Avec une grande émotion
et de tout cœur, je souhaite
"Bon vent et prospérité à Lods"

Le Maire,
Jean-Michel LIEVREMONT

VISITE DE L'A.M.A.D.

Association des anciens Maires et Adjoints du Doubs

Une délégation de l'A.M.A.D. (environ 65 personnes) est venue à Lods le mercredi 25 juillet 2025 pour une journée découverte de notre village.

La journée s'est déroulée comme suit :

- Matin : Visite guidée de l'atelier de la Grande Oye au Schiste avec explication du chantier hors norme, en 2023, pour la construction de 12 pièces de charpente qui ont été assemblées dans la nef de Notre Dame de Paris,

- Midi : Accueil par le Maire, apéritif offert par la municipalité suivi d'un repas à l'hôtel de France,

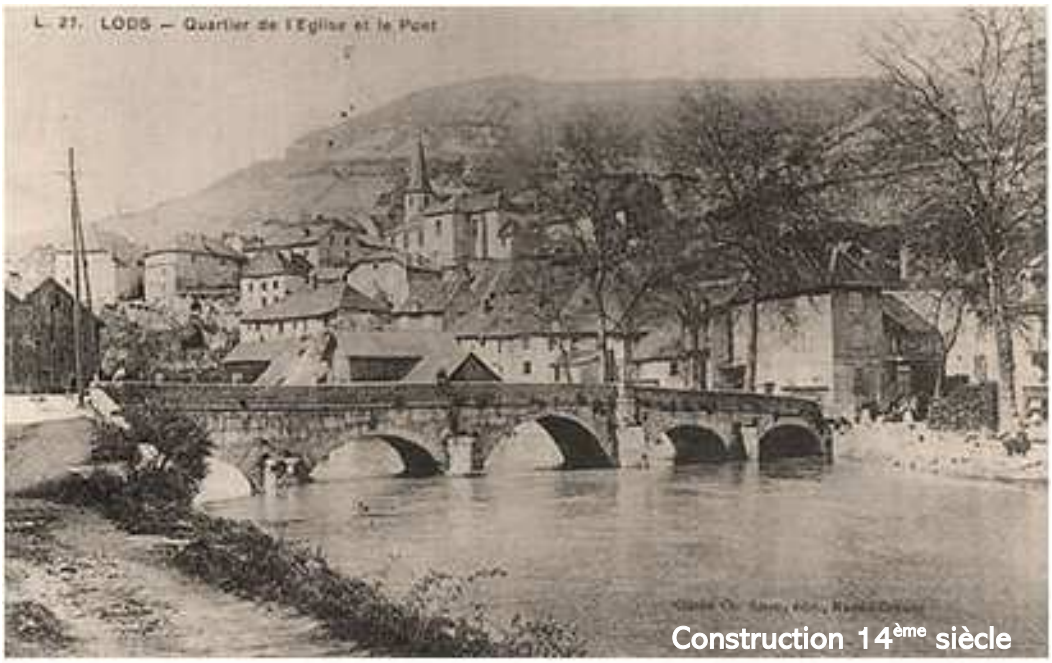
- Après-midi : visite guidée du village, de l'église Saint-Théodule, du Musée de la Vigne et du Cabinet de Curiosité.

Cette journée a été un moment d'échanges et de convivialité mais surtout a permis de faire connaître notre village et notre Musée et de les promouvoir.

Merci à Madame Doucelance, vice-présidente de l'AMAD qui a initié ce projet et à tous les intervenants qui ont activement contribués à la réussite de cette journée.



Le Pont ...



Construction 14ème siècle





Effondrement : 1916

au fil des ans ...




Construction 1989





Etat Civil

NAISSANCES



Owen FLEURY

le 22 octobre 2025

MARIAGE



Prudence TSATSABY

Sébastien CALVI

le 26 juillet 2025



Julie CHATEY

Julien LIEVREMONT

le 4 octobre 2025

DÉCÈS



Christophe MOREAU
le 16 juin 2025

Madeleine CLAUDE
le 2 août 2025

C'est avec beaucoup de regret que la municipalité n'a pu célébrer,
le 22 septembre 2025, le 100ème anniversaire de Madame Claude.

Gisèle THIEBAUD
le 5 septembre 2025

Pierre DAVIOT
le 1er novembre 2025



Je salue l'engagement citoyen de Pierre qui fut Conseiller Municipal
durant 6 mandatures dont 4 à mes côtés,
preuve de son dévouement et de son attachement à notre village,
ainsi que son engagement associatif notamment à l'association
du Musée de la Vigne.

Thomas GIGNET
le 7 novembre 2025



Vie du Village

La Mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern, déployée par la Fondation du Patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ UNITED contribue à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité.

Le projet : donner une nouvelle vie à ce site historique, au service du patrimoine et des savoir-faire locaux.

Installée dans l'ancienne tuilerie de schiste, l'entreprise **coopérative L'atelier de la Grande Oye** donne une nouvelle vie à ce site historique. Spécialisée dans les techniques préindustrielles de charpente, elle incarne un modèle artisanal unique, alliant savoir-faire traditionnel, écologie et innovation sociale. L'entreprise, fondée il y a 16 ans, s'est distingué récemment par sa participation à la restitution de la charpente de Notre-Dame de Paris. Elle travaille exclusivement avec du bois local en utilisant des procédés tels que l'équarrissage à la hache, garant d'une qualité esthétique et technique.

Le projet prévoit une **restauration partielle mais structurellement importante de la charpente**, incluant notamment la reconstruction complète de la croupe Est, fortement dégradée, ainsi que des interventions ciblées sur plusieurs fermes endommagées. Cette opération s'accompagnera d'une **rénovation complète de la couverture**, devenue nécessaire en raison de la vétusté généralisée des éléments de toiture. Ce projet incarne une vision durable, humaine et enracinée dans le territoire, redonnant à la tuilerie de Lods une fonction innovante au service du patrimoine et des savoir-faire.

Le mardi 16 décembre 2025 a été annoncé le montant de l'aide dans le cadre du loto du patrimoine : ***270 000 euros*** pour sauver cette ancienne tuilerie, propriété de la SCOP Atelier de la Grande Oye. Démarrage des travaux : début 2026.

Le lieu et son histoire : une tuilerie devenue atelier de charpente
Implantée en 1853 par la société Leclair et Cie sur la rive gauche de la Loue, la tuilerie du schiste constitue **un témoin de l'architecture industrielle du XIXème siècle**. Achevée en 1862, elle produisait briques, tuiles et poteries à partir du schiste bitumineux, matière première locale exploitée jusqu'à la fermeture de l'usine au début du XXème siècle. Le site se distingue par la qualité architecturale de ses bâtiments : un vaste atelier construit en moellon de calcaire, percé de grandes baies cintrées, orné d'un toit à croupes en tuiles plates et mécaniques, complété par une cheminée en brique reposant sur un massif. Le bâtiment d'eau témoigne de l'ingéniosité hydraulique du site, équipée dès les années 1930 de turbines produisant sa propre énergie.

Aujourd'hui **réhabilitée en atelier de charpente**, la structure conserve toute sa grandeur : deux murs de 50 mètres de long ajourés de voûtes vitrées et une charpente sans poteaux ni refends. Mis aux normes il y a quelques années, ce lieu bien que nécessitant une rénovation de toiture, demeure un témoignage précieux du patrimoine industriel et architectural de la vallée de la Loue.



La mobilisation : une entreprise engagée pour la transmission de savoir-faire précieux

Installée dans l'ancienne tuilerie de schiste, l'entreprise coopérative L'atelier de la Grande Oye donne une nouvelle vie à ce site historique. Le projet de l'entreprise comprend un **fort enjeu de transmission** : des formations aux techniques anciennes sont proposées plusieurs fois par an, attirant des dizaines de professionnels. L'espace encore inutilisé pourrait accueillir à terme d'autres artisans.

LODS Agenda 2025

Que faire à Lods



Vendredi 23 mai
Apéro des Voisins
Offert par la Mairie - **Cour de la Mairie – 18 h 30**
Organisé par la Commune de Lods



Samedi 31 mai
Vente de livres au profit de la restauration des peintures murales de l'église
Parvis de l'église & salle des associations - de 9h30 à 18h00
Organisée par l'Association Saint Théodule Lods



Samedi 7 juin
Concours de peinture
Thème : Vues et curiosités du village de « Lods et son patrimoine »
5 euros / inscriptions
RDV salle des associations – rue A. Roy à 10 h
Organisé par l'Association Culturelle de Lods



Samedi 21 juin
Lods en Fête
Marché de producteurs et d'artisans locaux
Concerts - Animations – Buvette & restauration
Place des Forges – de 17 h à 2h
Organisé par l'association "Champ Libre de Lods" en partenariat avec la Commune de Lods



Vendredi 4 juillet
La Nuit des Eglises
Lecture de fresques restaurées de l'Eglise
Église Saint Théodule - 20 h 30
Organisée par l'Association Saint Théodule Lods



Les mercredis 9 & 23 juillet - 6 & 20 août
Marchés de producteurs
Vente de produits fermiers et artisanaux
Consommation sur place possible (tables et couverts à disposition)
Place des Forges – 18 h à 21 h
Organisés par l'association "Champ Libre de Lods"



Mardi 15 juillet & Mardi 12 août
Soirée découverte du village – église – musée de la vigne - cabinet de curiosités
Dégustation - Libre participation - **20h**
Organisés par les Associations Saint Théodule Lods Musée de la Vigne



Les 18 & 19 juillet
Trail des 24h de Suchaux
Petite restauration sur place
Inscriptions : https://www.njuko.net/24-de-suchaux-2025
Contact : trail-24h-suchaux@hotmail.com



Jeudi 24 juillet
Conférence par Jean-Luc Marion
Thème : « Y a-t-il du bon dans la souffrance»
Entrée libre - Corbeille au profit de la restauration des peintures murales de l'église
Vente des livres du conférencier
Église Saint Théodule
Organisée par l'Association Saint Théodule Lods

LODS Agenda 2025

Que faire à Lods



Samedi 26 juillet
Festival de musique classique

Œuvres de Mendelssohn, Vivaldi et Leclair – Direction musicale et artistique Emmanuel Drzyzgula – Ensemble à cordes Saint Théodule
10 € - gratuit pour - 18 ans
Église Saint Théodule - 17 h 30

Organisé par l'Association Culturelle de Lods



Dimanche 27 juillet
Vide grenier au fil des ruelles du village

Déballage réservé aux habitants du village
Buvette & petite restauration cour de l'école

Organisé par l'Association du Musée de la Vigne



Du 7 au 9 août
Les Estivales de Lods sur le thème : " le don & l'échange"

Jeudi 7 août : Poésie dans les rues – Concert de piano à l'Eglise Saint Théodule
Vendredi 8 août et samedi 9 août : Séminaire de philosophie – Récital de poésie et de piano – Poètes en Franche-Comté – Rencontre avec le poète chinois Shu Cai
Programme détaillé par affichage annexe- Réservation : estivalesdelods@gmail.com



Dimanche 17 août
Fête de la Saint Théodule - Vente de gâteaux

Parvis de l'église – à la sortie de la messe
Au profit de la restauration des peintures murales de l'église

Organisées par l'Association Saint Théodule Lods



Sur rendez-vous - de mai à octobre
Un voyage dans nos trésors d'armoire

Autour des années 1900/1960
Bâtiment ancienne Mairie - Entrée libre - 06 89 06 21 27



Samedi 6 septembre
Marche culturelle autours de Lods

Départ cours de la mairie de Lods
Programmation en cours

Organisée par l'Association culturelle de Lods



Samedi 20 & Dimanche 21 septembre
MUSEE DE LA VIGNE : Après-midi porte ouverte de 14h30 à 18h00
Visites libres

Organisé par l'association du Musée de la vigne



Jeudi 20 novembre
Soirée Beaujolais Nouveau

Au musée de la vigne de Lods
19 h

Organisée par l'Association du Musée de la vigne



Samei 13 décembre
Concert de Noël
Chorale de Fournets Luisants

Eglise Saint Théodule – 20 h – libre participation

Organisé par l'Association Saint Théodule Lods



Aux Associations

De nombreuses manifestations ou activités ont jalonné l'année 2025 avec des propositions diverses et variées couvrant un panel fort diversifié :

- **Culturel et artistique** : concerts de musique, philosophie, poésie, concours de peinture, vente de livres, concert de Noël,
- **Patrimonial** : journée patrimoine Musée et Eglise, marche culturelle, nuit des églises, soirées découvertes village-église-musée-cabinet de curiosité,
- **Festif & ludique** : Lods en fête, marchés de producteurs, soirée beaujolais, repas choucroute, vide grenier, soirée crêpes et jeux,
- **Sportif** : marche, yoga, trail.

A l'ACCA

(Association Communale de Chasse Agréée)
pour l'entretien des pistes forestières, pour le débitage/l'abattage d'arbres tombés ou représentant un danger sur le domaine communal,

A l'AAPPMA

(Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques)
pour le nettoyage et l'entretien des rives de la Loue.

Merci à leurs Présidents(es), aux adhérents, aux bénévoles, pour leur investissement important et constant et qui travaillent pour vous, pour le bien vivre ensemble, pour la collectivité et pour l'attractivité de Lods.

Je tiens à mettre en exergue deux associations parce qu'elles œuvrent essentiellement pour **la sauvegarde du patrimoine communal** :

- **L'Association du Musée de la Vigne** :
  Notre musée fait partie du patrimoine de notre village, il est la mémoire de l'histoire humaine et viticole de nos anciens, indissociable de l'histoire de Lods.
  Toutes les manifestations de cette association ont pour but de pérenniser l'existence de ce musée.

- **L'Association Saint-Théodule Lods** :
  Cette association reverse depuis 2012 le bénéfice financier de chacune de ses manifestations pour la restauration de l'église Saint Théodule.

Aux Lodois bénévoles

qui donnent de leur temps pour des services nombreux et variés :

> … Abattage d'arbres sur le domaine communal, retrait d'embâcles sur l'arche, enlèvement de branchages, installation des sapins de Noël, arrosage des parterres de l'aménagement paysager après plantation, taille de la vigne conservatoire, assistance aux nouvelles régisseuses du camping, etc … .

Le contexte des prochaines élections municipales avec le devoir de réserve qui s'impose aux élus m'empêche de rendre les hommages que j'aurai souhaité adresser nommément à certaines personnes.
Cette contrainte n'enlève rien à la reconnaissance que je leur porte.

A Marie-Claude Bourquin-Madoz

pour m'avoir autorisé à reproduire sa belle aquarelle de Lods en page de couverture.

CELEBRATION 90ème ANNIVERSAIRE

de Madame Brigitte GENESTIER

Le samedi 10 mai 2025, la municipalité a fêté le 90ème anniversaire de Madame Brigitte Genestier, née Jacquin, à Vuillafans, le 21 avril 1935



Brigitte est l'ainée d'une fratrie de 5 enfants, sa famille est installée à Vuillafans. Toute fraiche diplômée du baccalauréat, à 19 ans, elle effectue divers remplacements dans des écoles communales du Doubs puis est reçue au certificat de l'enseignement primaire. C'est lors d'un remplacement à Renédale, qui la fait passer par Lods, qu'elle fait la connaissance d'un Lodois, André Genestier.

Le couple se marie et aura deux enfants, Pascal et Bénédicte. Madame Genestier finira sa carrière d'enseignante au groupe scolaire Jules Ferry à Rosemont, en 1990, rejoignant alors son époux, déjà à la retraite, dans leur maison du Bout du Pont à Lods. Elle a la grande peine de perdre son mari, André, en 2011.

Brigitte continue alors une retraite solitaire, paisible, ponctuée de longues promenades au Rebray, de quelques voyages à l'étranger et aujourd'hui le long de la Loue tout près de sa maison.

Madame Genestier est grand-mère de 5 petits-enfants et arrière-grand-mère de 9 petits bouts de choux.

Joyeux Anniversaire !

Madame Genestier

CELEBRATION 90ème ANNIVERSAIRE

de Madame Odette DROZ-BARTHOLET

Le samedi 12 décembre 2025, la municipalité a fêté le 90ème anniversaire de Madame Odette Droz-Bartholet, née Businaro, à Ornans, le 5 décembre 1935.



Odette est la 3ème d'une fratrie de 8 enfants. Sa famille est établie à Mouthier. Elle se marie en 1956 avec un jeune lodois, Georges Droz-Bartholet. Ce dernier travaille sur les plateformes pétrolières ELF en France et à l'étranger ce qui l'amène à le suivre parfois dans le cadre de ses déplacements, notamment au Cameroun. Le couple s'établit ensuite dans l'Oise là où Georges finit sa carrière.

Ils ont la grande joie d'accueillir leur fils Patrick au sein de leur foyer en 1959 et connaissent l'immense douleur de son départ subite en 1996, à l'âge de 37 ans.
A la retraite, c'est à Lods que le couple vient s'établir définitivement dans cette maison entièrement rénovée par Georges, achetée bien des années auparavant. Ils y passent des jours heureux et affectionnent particulièrement leurs escapades en Espagne pour fuir l'hiver franc-comtois.
2011, année funeste qui arrache à la vie Georges, âgé de 76 ans.

Georges m'a accompagné, en qualité d'adjoint, durant l'une de mes 4 mandatures et j'ai pu prendre la mesure des grandes qualités de cœur de cet homme, de son intelligence des choses et des gens, de son implication, de sa fiabilité, de la justesse de ses conseils.



Madame Droz-Bartholet

SYNDICAT SCOLAIRE DE LA HAUTE VALLEE DE LA LOUE



Rentrée pluvieuse le 1er septembre

Notre école intercommunale compte 137 élèves au premier trimestre de cette nouvelle année scolaire, dont 42 en maternelle et 95 en élémentaire, qui se répartissent dans six classes :

Mme Rosalie Guinchard	PS/MS	20	Vuillafans
Mme Dominique Henriot	MS/GS	22	
Mme Mathilde Mistelet	CP	24	
Mme Anne-Catherine Huertas Mme Latifa Ahlen	CE1	24	
Mr Jean-Sébastien Borella Mme Céline Ulas	CE2/CM1	24	Montgesoye
Mme Gaëlle Dordor-Labigand	CM1/CM2	23	

Les classes maternelles bénéficient de l'aide de deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : Mme Fatima Girardet, et, depuis début 2025, Mme Line Lourenço. L'ATSEM est un agent essentiel pour aider nos petits à devenir des élèves, et les enseignantes dans leurs différents ateliers pédagogiques.

Mme Girardet et Mme Marjorie Bataillard (agent technique), assurent la sécurité des élèves pendant les transports scolaires.

L'école a également recruté, pour l'année, Mme Clara Andréani, en tant que service civique, pour seconder l'équipe au niveau administratif et technique.

Mr Borella, le Directeur, est déchargé un jour par semaine, le jeudi, ainsi qu'un vendredi sur trois, pour traiter tous les aspects administratifs, rencontrer les familles, gérer les soucis techniques, etc…

Chaque année, des mauvais comportements d'élèves me sont signalés, souvent au retour des bus entre Montgesoye et Vuillafans, trajets où nous n'avons pas d'accompagnatrices. Ces problèmes de discipline sont transmis à la Région au service des transports. En ce début d'année, il a été nécessaire d'exclure du bus, pour une semaine, un élève agressif envers un autre élève. Merci aux familles de veiller à faire respecter à leurs enfants les règles élémentaires de conduite dans un bus scolaire.

Après « la solidarité, l'entraide et la prévention », projet d'école de l'année scolaire passée, les classes « voyagent désormais au pays des contes et de la musique ».

Diverses activités autour de ce thème sont prévues cette année, notamment un spectacle à Vuillafans en janvier.





Projet de collecte pour les Restos du Cœur.

L'aspect « solidarité, entraide » n'est pas pour autant abandonné, avec une prochaine participation à la course contre la faim, et la possibilité de soutenir un projet solidaire, la course Sénégazelle.

L'école bénéficie toujours de l'aide active de l'Association de Parents d'élèves, Les P'Tits Loue, qui, tout au long de l'année, propose marché de Noël, tombola de Pâques, anime la kermesse de fin d'année. De nombreuses sorties sont ainsi possibles. Merci à eux.

Un des partenaires essentiel de notre école, c'est aussi Familles Rurales. Grâce à cette association, nos petits élèves peuvent compter sur une équipe d'animateurs en dehors des heures de classe, dirigée par Mme Marielle Martini.

Le périscolaire fonctionne dès le matin, avant le début des cours, le midi et le soir. La restauration est assurée par un prestataire, Mr Musy, traiteur à Amancey. Mme Martini s'efforce chaque jour, de donner satisfaction aux familles en accueillant jusqu'à 63 petits convives...

La commune de Vuillafans va doter le vieux bâtiment scolaire d'un nouveau type de chauffage, moins onéreux que le fioul, fonctionnant par aquathermie (système déjà en service dans la salle des fêtes du village et donnant de très bons résultats).

Elle prendra en charge la plantation de deux arbres, dans la cour maternelle, afin de garantir davantage de fraicheur pour les prochains étés.

Que serait l'école sans tous ces partenaires, enseignants, agents, animateurs, familles, associations, prestataires, collectivités locales, qui œuvrent au quotidien pour apporter à nos enfants la sérénité nécessaire à de bons et solides apprentissages ? Merci à tous.

Je termine ce tour d'horizon scolaire, en vous présentant mes meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

La Présidente du SSHVL , Sylvie Baverel.

APE Les P'tits Loue

L'association des parents d'élèves a, cette année encore, fait preuve de dynamisme et récolté près de 6000€ en 2025 !



Ainsi, elle a pu financer, entre autres, les repas à la cantine des futurs 6èmes lors de la visite du collège, le cadeau de fin d'année des CM2, les t-shirts et les bus pour la manifestation « La citadelle chante », une sortie théâtre pour les élèves de Montgesoye et le spectacle « La couleurs des émotions » pour les élèves de Vuillafans. Nous avons ainsi financé les activités proposées par l'équipe éducative à hauteur de 3560 euros.

Pour arriver à ce résultat, nous avons organisé une tombola à Pâques, un stand de petite restauration à la Fête de la Brise à Vuillafans, la kermesse de fin d'année, une vente de fleurs et bulbes et enfin, le marché de Noël de l'école. Le marché de cette année a été ouvert à des exposants artisans locaux.

Lors de l'assemblée générale de septembre, le bureau a été en partie renouvelé. Il est désormais composé de Véronique Rodriguez (présidente), Véronique Madelon (vice-présidente), Charline Beuque (trésorière) Mélanie Tellier (vice-trésorière), Sophie Fiorèse (secrétaire) et François Dziudzia (vice-secrétaire). Ce bureau est renforcé par Aurélie Grosperrin qui s'occupe de la communication en gérant notre page Faceboook. Nous nous réunissons en moyenne une fois par mois, généralement le mardi, dans la salle des associations de Vuillafans. Les dates de réunion sont rappelées sur notre page Facebook et transmises aux parents de l'école par mail en même temps que les CR de réunion.

En cette rentrée 2025, de nombreux parents se sont mobilisés pour s'investir régulièrement au sein de l'association, ce qui promet une année riche en actions et en bons moments pour nos enfants.

Enfin, nous profitons de ce bilan annuel pour vous souhaiter une très bonne année 2026 et remercier tous ceux qui nous soutiennent régulièrement : l'équipe pédagogique de l'école, les membres du périscolaire, les mairies de Vuillafans, Montgesoye, Mouthier Haute-Pierre et Lods, l'association de la Brise au déluge, le Club Tourisme et Loisir et bien sûr, tous les parents et leur entourage qui participent à nos actions et qui n'hésitent pas à nous prêter main forte en temps voulu.

Contacts :
APE Les P'tits Loue - 2 rue de la gare- 25840 Vuillafans
Asso.ape.lesptitsloue@gmail.com
https://www.facebook.com/lesptitsloue/

PAROISSE

Là aussi ça bouge !

L'église est en ce temps, particulièrement en mouvement. A la fois au niveau diocésain et paroissial. Diocésain, en ce sens que des regroupements d'anciennes paroisses ont eu lieu dernièrement, et cela va continuer au fil des mois.

Eglise paroissiale : Notre curé Théo nous a quitté pour une autre affectation et deux nouveaux prêtres nous ont rejoints, Albert désormais notre nouveau curé et Émile vicaire, tous deux salaisiens et originaires de Madagascar.

Localement : notre église saint-Théodule a retrouvé la splendeur de sa coupole grâce au talent de l'entreprise Nonnotte. Ainsi nous avons pu envisager, une messe concélébrée par notre archevêque Monseigneur Jean Luc Bouilleret. Puis, temps partagé à la fois lors de l'apéritif et du repas choucroute avec lui, et avec tous ceux qui ont bien voulu nous rejoindre.

Restauration qui va redémarrer en ce début d'année, ce sera la dernière phase de grands travaux, à la fois de peintures murales représentant l'Ascension et l'Assomption, voussures et différents murs de l'église vont retrouver leur peinture d'origine.

Cette année nous avons eu la joie de célébrer, le 17 aout, jour de la fête de Saint Théodule, le baptême d'Ilana et de Corentin, enfants de Christophe Robillard et Emilie Mathay de notre village, fut aussi baptisé, en même temps, Timothée venant de Paris.

Puis ce fut le mariage d'Anne Genestier, fille de Luc et Laurence Genestier du bief poutot avec Benjamin Mouchet, le 31 aout en l'église de Lods.

Nous avons célébré les funérailles de Madeleine Claude le *mardi 05 août 2025.*

Un temps de prière a accompagné Gisele Thiébaud le 17 septembre, lors du retour de ses cendres au cimetière de Lods.

Grands mercis au différents prêtres venus célébrer l'eucharistie tout au long de cette année.

Bonne année à toutes et tous ainsi qu'à vos familles

Pierre et Jean Paul



L'Opération Brioches permet de récolter des dons afin de mener des projets pour mieux accompagner les personnes handicapées mentales.

Adapei du Doubs

Elle permet de sensibiliser le grand public au handicap intellectuel et également de récolter des dons pour financer d'une part les actions et les missions de l'Adapei du Doubs et d'autre part des activités adaptées dans les établissements de la Fondation Pluriel comme : musicothérapie, sport adapté, sorties culturelles, ateliers théâtre toujours pour favoriser autonomie et estime de soi.

Comme chaque année, les bénévoles de Lods (Paule, Anne-Marie et Véronique) vous ont rendu visite pour la vente au porte à porte de brioches dans le cadre de l'opération brioches 2025 au profit de l'ADAPEI du Doubs.

Elles vous remercient pour votre accueil chaleureux et votre générosité.
La somme des dons récoltés s'élève à 973,80 euros.

Bonne et heureuse année 2026

Le quotidien britannique "The Times» place LODS parmi les 25 plus beaux villages de France

Le célèbre journal britannique *The Times* a publié le top 25 de ses coups de cœur des villages de l'Hexagone parmi 180 villages sélectionnés.
La région Bourgogne - Franche-Comté est représentée par deux communes dans le classement des 25 plus beaux villages français : Baume-les-Messieurs, dans le Jura (7e) et Lods, dans le Doubs (24e).



Siobhan Grogan – Contributeur - Mercredi 5 mars 2025, 21h00 GMT ,Le Times
(Extrait) Les Pyrénées ont beau avoir du peps, rien n'est plus typiquement français qu'un village typique de la région. Certains sont construits autour de monastères ou de châteaux, d'autres ont un littoral bordé de plages ou se limitent à une boulangerie, mais tous possèdent une histoire fascinante, des panoramas époustouflants et un charme rural.

Avec des milliers de choix, difficile de savoir par où commencer. Envie de flâner dans les vignobles ou d'admirer la vue depuis un hameau perché ? De longer les remparts anciens ou de passer l'après-midi dans un café au bord de l'eau ? La réponse se trouve dans la dernière édition des Plus Beaux Villages de France, le guide officiel publié par l'association des Plus Beaux Villages de France.
Pour vous donner un avant-goût, nous avons sélectionné 180 villages parmi les plus pittoresques. Chacun compte moins de 2 000 habitants et au moins deux sites ou monuments protégés. Tous ont été évalués selon 32 critères pour vous garantir un séjour inoubliable. Ils s'étendent de Veules-les-Roses, station balnéaire surplombant la Manche, à Yvoire, sur les rives du lac Léman à l'est, jusqu'à Prats-de-Mollo-la-Preste, à la frontière espagnole. Entre eux, montagnes et douves, cascades et vignobles, ils regorgent d'histoires de rois, de pèlerins et d'artistes.

Tous sont facilement accessibles depuis le Royaume-Uni, par avion, ferry ou train. Si vous avez encore plus de temps, il est possible de voyager d'un village à l'autre en un seul voyage, en empruntant des routes secondaires, en pique-niquant et en regardant le paysage défiler. Comme ces villages ne comptent pas d'hôtels de renom, vous séjournerez dans des chambres d'hôtes familiales et des maisons d'hôtes centenaires proposant seulement quelques chambres, où les propriétaires cuisent le pain du petit-déjeuner, puis le dégustent avec vous.

Nombre d'entre eux partageront leurs conseils sur les endroits à visiter et les choses à voir, et certains cuisineront même des spécialités locales pour le dîner, vous offrant ainsi une expérience authentique de la région. Tous vous donneront un aperçu unique de la vie dans un village qui semble tout droit sorti d'un tableau de Monet. Voici quelques-uns de nos coups de cœur.

…24. ***Lods, Bourgogne-Franche-Comté***



Un petit musée installé dans un bâtiment du XVIe siècle et un sentier historique à travers le vieux village de Lods racontent l'histoire des vignerons qui vivaient dans les élégantes maisons du village – la plupart dotées de spacieuses caves voûtées – regroupées pêle-mêle autour de l'église du XVIIIe siècle et de son clocher en tuffeau.

…

Retrouvez l'intégralité de l'article du Times : *The Times* pour sa sélection des 25 plus beaux villages français.



Vie Associative

A S T L en cette année 2025

Tout d'abord, il est peut-être bon de rappeler l'article 2 de nos statuts : l'association saint Théodule Lods a pour but, en collaboration avec la commune, de contribuer avec les moyens qui sont les siens, à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de la commune de Lods. Elle entend agir pour la défense du patrimoine naturel, cultuel, culturel et architectural.

A noter que le bénéfice financier recueilli lors de chacune des manifestations est à destination de la restauration de l'église saint Théodule.

Et ainsi nous vous avons conviés :

Le 16 mars au traditionnel repas choucroute à la suite de la messe célébrée pour la restauration de la coupole de l'église, et cela en présence de notre archevêque Monseigneur Jean Luc Bouilleret.

Pour vous qui aimez le chant choral, le 5 avril s'est tenu un concert avec les Chœurs de loue et la Chorale Chantevigne de Mesnay Arbois.

Vous aimez lire ! A petit prix vous avez pu vous procurer, à la fois en salle des associations et en l'église, le 31 juin lors de notre grande vente annuelle de livres, de quoi occuper votre temps libre.

Pour ceux qui n'avaient pu découvrir le message qu'a voulu nous laisser, l'artiste qui a peint la coupole, le 4 juillet, lors de la nuit des églises, nous avons de nouveau organisé une visite de cette coupole.

La philosophie vous passionne, chaque été, Monsieur Jean Luc Marion, nous propose une conférence en notre église. Le thème de ce jeudi 24 juillet était : « y a-t-il du bon dans la souffrance ». Nombre de ces conférences peuvent être retrouvées sur youtube.

Avec vous, le 27 juillet nous avons participé au vide-grenier proposé par le musée de la vigne

Le journal the times, nous a classé vingt quatrièmes coups parmi 180 villages sélectionnés. Prendre le temps de faire découvrir gratuitement notre village, église, musée, cabinet de curiosité, ce fut notre objectif en collaboration avec le musée de la vigne les 15 juillet et 12 août.

La pâtisserie, les confitures vous intéressent, vous avez pu tout en prenant l'apéritif, le 16 août à la sortie de la messe du saint patron du village, Saint Théodule, faire vos achats.

En complément d'autres propositions, les 20 et 21 septembre, journée du patrimoine, vous avez pu vous replonger dans un lointain passé en découvrant des vêtements liturgiques ou objets de culte oubliés.

Enfin le 13 décembre concert de Noël Chorale Haut Doubs Chœurs de Fournet Luisants. Ils sont venus, une cinquantaine de choristes, en car pour nous rappeler par les chants de noël, expressément choisis, ce que nous fêtons, avant tout le soir du 24 décembre. Prioritairement la naissance de Jésus Christ dans une étable à Bethleem, accessoirement, chocolats, dinde aux marrons, vins fins et champagne.

Grand merci à toutes celles et ceux qui nous apportent aide et soutien.

Il vous est possible au quotidien :

Vous aimez lire, chaque jour il vous est possible de vous procurer des livres de toutes sortes : roman, biographie, livres de poche, etc.… à petits prix en libre-service, en l'église.



De la même manière, vous souhaitez « désherber » votre bibliothèque, nous acceptons volontiers les dons.





A vous tous qui prendrez le temps de nous lire, nous vous souhaitons une très, très belle année 2026, bonheur, santé et paix. Cette paix dont nous avons tous le plus besoin.

Jean Paul et Pierre

L'ASSOCIATION CULTURELLE DE LODS

est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2026



L'édition 2025 a connu un franc succès.

L'ensemble Saint Théodule, sous la direction d'Emmanuel Drzyzgula, nous a offert une fois de plus une prestation de qualité.

Un grand merci à tous les Lodois, aux habitants de la vallée, et surtout aux bénévoles qui ont contribué à rendre cette belle rencontre si chaleureuse.

L'événement a bénéficié du concours de :

- la mairie de LODS - Olivier Gary, luthier à Mulhouse - les chambres d'hôtes « Chez Nous à LODS »
- l'association Saint Théodule - le diocèse de Besançon



Nous vous donnons rendez-vous, dès à présent, pour :

Notre prochain week-end musical avec l'ensemble Saint Théodule

les 25 et 26 juillet 2026.

Bonne année 2026, Santé, Joie, Fraternité

Et rejoignez-nous ! aculturelledelods@gmail.com

Programmé en juin
par l'Association Culturelle de LODS,
le concours de peinture de cette année a dû être annulé en raison du très mauvais temps.



En septembre, sous un soleil éclatant, une quinzaine de participants se sont retrouvés autour de la fontaine pour **la marche culturelle** animée par l'Association Culturelle de LODS. Une belle occasion de parcourir ensemble les lieux du riche patrimoine que les activités humaines passées de notre beau village nous ont légué.





Musée de la vigne

Notre musée, 57 ans d'existence, toujours debout, cette vieille demeure semble ignorer le temps… .
Nous y recevons des visiteurs des 4 coins de la France et d'ailleurs.

Le constat est unanime, maison authentique, une âme, des murs pleins d'histoire : surtout ne changez rien ! (paroles de visiteurs)

Les visites guidées séduisent, nos guides ont un grand rôle à jouer et ils font cela avec beaucoup de sérieux et de passion.

Cette année 2025 fut une année très satisfaisante, par la fréquentation de groupes en hausse. C'est donc en pleine confiance que nous entrerons dans cette nouvelle année 2026.

Nous espérons avoir la joie de revivre avec vous le vide grenier. La date prévue est le 26 juillet.

Le musée de la vigne a eu la tristesse de perdre un de ses membres, Pierre Daviot nous a quitté, Il fut président et membre actif de l'association pendant de longues années. Une pensée pour sa famille.

A l'aube de 2026 je vous souhaitant ainsi qu'à vos familles bonheur et santé... .

Y Mabille

Présidente



Association
du Champ Libre de Lods

En 2025, notre association a poursuivi l'organisation de marchés sur la place des Forges certains mercredis soir de juillet et août. Inaugurés par une grande fête musicale le 21 juin, *Lods en fête* a été l'occasion de se réunir autour de concerts, de diverses restaurations et d'activités pour les enfants.

Comme à chaque évènement, producteurs et artisans en tout genre nous permettent de satisfaire une clientèle toujours plus nombreuse.

Cette année encore, notre association a travaillé en collaboration avec Mr J-Michel Vouillot, éleveur porcin en plein air (ferme de l'Ovalie à Longeville) pour vous proposer des repas cuits au feu de bois. Nous remercions tous les amateurs de notre formule qui de par leur générosité nous permettent de proposer ces repas à prix libre.

Un grand merci également à la municipalité pour son soutien ainsi qu'à tous les bénévoles et autres associations qui nous ont aidés à parfaire l'organisation.

Soirée Débat

En collaboration avec l'association AMIGO (Accueil Migrants Ornans), nous avons pu organiser un apéro-débat avec Marianne Leloup-Dassonville. Avocate spécialiste en droits des étrangers, elle est l'auteure d'un essai qui dénonce l'enfer administratif réservé aux personnes étrangères qui cherchent à obtenir une régularisation ou sont en situation régulière et ne parviennent pas à renouveler leur titre de séjour.

Vie associative

L'association compte aujourd'hui une trentaine de membres dont 4 membres actifs résidents sur le lieu. Les autres membres sont Lodois.es pour la majorité ou habitants des villages limitrophes.

Pour rappel, notre association se donne pour mission la création d'un lieu de vie collectif en dehors des schémas habituels de propriété privée ainsi que la création d'activités culturelles et militantes visant à promouvoir une agriculture paysanne et solidaire.

Dans cette démarche, notre lieu accueille une exploitation agricole en maraîchage bio et élevage ovin faisant vivre 2 personnes.

L'association du Champ Libre de Lods souhaite à tous les Lodois.es une très belle année 2026.

LES ESTIVALES DE LODS

Cette année a eu lieu du 7 au 9 août la troisième édition des **Estivales de Lods.** De nouveau, poètes, philosophes et musiciens ont pu se rencontrer et échanger avec un public varié et la diversité de nos horizons a donné aux temps de convivialité une grande richesse.

Plusieurs temps forts ont marqué cette édition :

Le poète invité, Shu Cai, nous a émus lors de ces deux interventions, au CLA de Besançon et lors de la séquence à Lods, *Voix venue d'ailleurs*.



Le *Concert de piano* nous a emportés avec le trio d'œuvres qui nous fut proposé, ainsi que sa mémorable interprétation de *La Pavane* de Fauré, jouée en rappel.

Merci aux poètes Bruno Berchoud, Pierre Perrin et à Daniel Leroux pour la séquence *Poètes en Franche-Comté*, et à la sculptrice Elizabeth Marion-Roussey dont l'exposition des œuvres dans son atelier du Bief-Poutot a connu durant ces trois jours une belle fréquentation.

Comme lors des éditions précédentes, le *Séminaire de Philosophie* et le *Récital de Poésie et Piano* ont réjoui les cœurs et les esprits si l'on en croit les nombreux témoignages reçus.

Nous avons le plaisir d'annoncer que la prochaine édition de Estivales de Lods aura lieu du **jeudi 6 au samedi 8 août 2026.**

Le thème retenu pour l'édition 2026 est **Aimer pour Vivre** et le pays invité **l'Arménie.** Nous y retrouverons le *Concert pour piano* à l'église, le *séminaire de philosophie* animé par Jean Luc Marion ainsi que le *récital de poésie et piano*.

Nos invités 2026 seront **Pascal Ory**, historien et académicien qui interviendra dans la séquence « *Voix venue d'ailleurs* ». **Annelyse Simao** et **Jacques Ancet** seront mis à l'honneur dans la séquence « *Poètes en Franche-Comté* ».

La séquence *« Intimité avec un artiste »* permettra d'échanger avec l'artiste **Christine Lorent**, habitante d'Arbois et de présenter ses œuvres.

Enfin l'Arménie sera mise en avant par **Charles Askopian**, poète d'origine arménienne vivant en France, et par **Christophe Dauphin**, poète, rédacteur en chef de la revue des Hommes sans épaules, membre de l'académie Mallarmé. Des poèmes arméniens seront dits lors de notre « Récital de poésie et de piano ».

Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Les organisateurs





Cabinet de curiosité

Toujours bien présent dans le paysage touristique, j'y reçois depuis pas mal d'années maintenant, touristes et Lodois.

Venir dans ce lieu c'est partager avec vous des souvenirs à travers l'école, consulter des photos, admirer les dentelles, reconnaître un motif dans la vaisselle ancienne, ayant appartenu à nos familles, sourires en contemplant poupées, dinettes et tant d'autres jolies choses.

Associé souvent aux visites du musée, il contribue à l'accueil des visiteurs et enrichit les échanges.

Cela je le dois à la municipalité qui m'a confié généreusement ce local, afin que cela devienne en quelque sorte « un petit musée de traditions ». Je crois pouvoir dire, sans prétention, que c'est une réussite. Je renouvelle donc, mes remerciements à l'ensemble du Conseil municipal pour leur confiance.

Heureuse année 2026 à tous.

Yoko Mabille



Association des Anciens Combattants et Soldats de France

En cette fin d'année, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de succès.

Que la nouvelle année qui s'ouvre soit pour vous une année sereine et épanouissante, remplie de moments de partage et de douceur.

La Quêtes des Bleuets de France a rapporté la somme de 71,20€, je souhaite vous remercier pour votre engagement.

Tous ces moments n'ont été rendus possible que grâce à votre présence.

A l'aube de cette année, continuons de porter haut les valeurs d'entraide et de transmission qui nous animent.

Très belles fêtes de fin d'année à vous et à vos proches, avec la promesse de nous retrouver en 2026, pour honorer ensemble le passé et éclairer l'avenir.

Audrey RENAUD-GARNIER



La Marseillaise

Son rythme est martial, ses paroles sont passionnées et son nom est gravé dans l'identité nationale : La Marseillaise est l'âme musicale de la République française.
Mais comment ce chant de guerre est-il passé d'une humble composition pour les troupes du Nord à l'hymne officiel qui nous rassemble aujourd'hui ?

Plongeons dans son histoire tumultueuse, celle d'une mélodie née de l'urgence, adoptée par la Révolution, et qui a traversé les siècles pour incarner les valeurs de la Patrie.



Son auteur, Claude-Joseph Rouget de Lisle, né 1760 à Lons-le-Saunier et dont les cendres furent transférées aux Invalides 14 juillet 1915, était capitaine du génie sous la Révolution.
Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'empereur d'Autriche, il composa chez le maire de Strasbourg, dénommé Dietrich, un morceau qu'il intitula "Chant de guerre pour l'armée du Rhin".
Elle rencontre un premier succès massif à Marseille. Les bataillons des fédérés la reprennent au mois de juillet 1792 et la chantent pendant leur traversée de la France, jusqu'aux Tuileries.
À leur vue, les révolutionnaires parisiens baptiseront ce chant La Marseillaise, et l'entonneront à leur tour.

Au cours de l'Histoire, la Marseillaise a connu plusieurs déconvenues ! Elle devient l'hymne national en juillet 1795, et ce, jusqu'en 1804.
Elle est ensuite mise à mal par Napoléon Bonaparte (1769-1821) qui souhaite la remplacer par un hymne plus calme, qui ne soit pas associé au renversement du régime : « la Marche consulaire » ou encore « Veillons au salut de l'Empire ».
Pour autant, les soldats continuaient de la chanter sur les champs de bataille, jusqu'au dernier combat, à la Bataille de Waterloo.

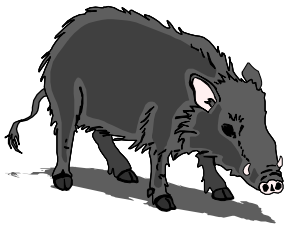
La Marseillaise redevient officiellement l'hymne de la France en 1879, avec la fondation de la IIIe République.
Puis, le même mécanisme s'est répété sous l'occupation allemande, en France. Il était alors interdit de chanter l'hymne national. À la place, Pétain voulut imposer le chant « Maréchal, nous voilà ! ».
La Résistance a repris La Marseillaise à son compte, dès 1940 et le Général de Gaulle, le 13 juillet 1942 a appelé les Français à la chanter, au lendemain de son discours.

Que signifient les paroles de « La Marseillaise » ?

La Marseillaise porte un discours politique qui consiste à défendre la patrie et la souveraineté du peuple vis-à-vis de la monarchie, qui tombera d'ailleurs rapidement après, le 10 août 1792.
Surtout, elle affirme la valeur de la liberté contre « les despotes » et « les tyrans », explicitement dénoncés.
Elle accompagne ainsi la naissance de la République et en est aujourd'hui l'un des symboles.

Mais attention, contrairement à ce que l'on peut entendre dire, les paroles de La Marseillaise ne sont ni racistes, ni xénophobes. Les phrases « Qu'un sang impur / Abreuve nos sillons » ne font pas référence à un sang étranger mais à certains nobles, censés avoir du « sang pur », et qui, pourtant, ont trahi la France en participant à la contre-Révolution.
Rappelons que l'Ancien Régime s'est construit sur l'idée d'une différence biologique entre les nobles, qui étaient « bien nés », et les 98% de la population restante.

Les révolutionnaires voulaient justement abolir ces privilèges afin que tous naissent libres et égaux en droit.



ACCA DE LODS

Monsieur Nicolas CLAUDE
28 route de Besançon
25930 LODS
03.81.60.95.45 – 06.70.79.04.69

Les membres de l'ACCA de LODS se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026.

Les chasseurs ont, comme chaque année, entretenu les pistes forestières lors de nos journées d'entretien en dégageant des chemins devenus inaccessibles et en fauchant près de 15 Kms de pistes à travers notre belle forêt Lodoise pour que chacun puisse les pratiquer. Nous tenons à remercier Frédéric Barxell qui comme à chaque fois que son emploi du temps le permet vient nous aider pour ces entretiens.

Je profite de l'occasion pour vous donner quelques chiffres relatifs à la saison 2025/2026 :

- **La saison de chasse a débuté le 14 septembre 2025 et se terminera le 31 janvier 2026.**
- **Les bracelets accordés à l'ACCA pour cette saison sont 14 sangliers, 8 chevreuils, 1 cerf, 5 chamois et 1 lièvre.**

Meilleurs vœux à tous !

Le Président,

Nicolas CLAUDE





L'équipe de l'AAPPMA
« La truite de Mouthier-Lods »
est heureuse de vous adresser ses Meilleurs Vœux pour l'année 2026.

L'état sanitaire de la Loue ne s'améliore pas. La Saprolégniose s'empare des géniteurs en fin d'hiver à l'issue de la fraie. Outre la vision des sujets porteurs de cette « mousse blanche », à la peau et aux chairs endommagées, moribonds en bordure de cours d'eau, il y a celle des cadavres de grosses truites qui peuvent apparaître dans le lit. Plus tard, les ombres à fraie printanière ne sont pas davantage épargnés !

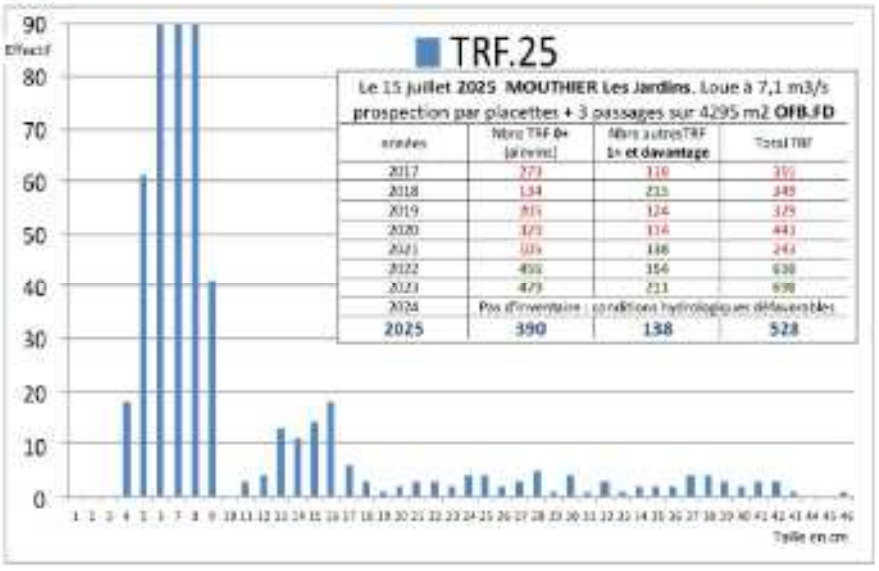




Des jeunes pêcheurs de la vallée, ulcérés par ce phénomène qui devient chronique, en lanceurs d'alerte et en collaboration avec le collectif SOS Loue et Rivières Comtoises, ont provoqué une nouvelle mobilisation avec la manifestation du 22 mars 2025 à Ornans. L'AAPPMA qui adhère et cotise à ce collectif y était présente avec au moins une quinzaine d'adhérents, la plupart porteurs d'affiches.
Par endroits, de vieux murs constituent la rive et tendent parfois à s'effondrer. L'été dernier, l'AAPPMA en a fait restaurer deux parties sur ses propriétés à Mouthier. L'une aux vergers du pont et l'autre, à l'issue de la rue de la tannerie avec un aménagement particulier.
L'AAPPMA procède au plus tôt à un dépouillement des fiches de biométrie suite à la pêche d'inventaire. En deux ans, la biomasse totale (truites, ombres et chabots) a baissé d'environ 36 %. L'ombre devient de plus en plus rare à Mouthier. La truite (TRF), n'a dans son effectif, baissé que de 23 %. Son effectif global, plus faible que les années 2022-23, se trouve toutefois meilleur que celui des cinq années de 2017 à 2021. C'est dans les tailles de 30 cm et plus, donc parmi les géniteurs, que la mortalité de début d'année, lui a fait perdre de ses sujets. Le nombre d'alevins 2025 conditionne favorablement le total.

C'est ce recrutement encore relativement bon de TRF 0+ (390) qui laisse espérer et dire : « **Il serait encore temps !** ».
Ci-dessous, l'un des alevins recensés, en bassine avec des larves d'insectes aquatiques.





Le 15 juillet 2025 **MOUTHIER Les Jardins**, Loue à 7,1 m3/s prospection par placettes + 3 passages sur 4295 m2 **OFB.FD**

années	Nbre TRF 0+ (alevins)	Nbre autres TRF 1+ et davantage	Total TRF
2017	273	118	391
2018	134	215	349
2019	201	124	325
2020	371	114	441
2021	120	148	268
2022	486	154	640
2023	479	211	690
2024	Pas d'inventaire : conditions hydrologiques défavorables		
2025	**390**	**138**	**528**

CLUB DE RANDONNEE
"MARCHER SUR LODS"

"Marcher sur Lods" a fêté sa 1re bougie cette année !
La réussite de ce club est liée à l'équipe dynamique qui adhère aux sorties. La bonne humeur, la détente, le bon état d'esprit animent chaque randonnée.

Je rappelle que "Marcher sur Lods" est ouvert à toute personne désireuse de profiter du bon air et des paysages de notre magnifique vallée, voire région, quel que soit son niveau.
Je partage mon expérience avec vous et donne des conseils pour aller toujours plus loin et plus haut !!

Aucune participation financière ne vous sera demandée.
Je conseille juste une bonne paire de chaussures de marche et, dans la mesure du possible, des bâtons (je peux en prêter).
Les sorties ont lieu le samedi mais également en semaine, à la demande des intéressé(e)s.

Pour tout renseignement, appelez Sylvie au 06.70.38.90.99 ou par mail : marchersurlods@gmail.com

Suivez nous sur Facebook : Marcher sur Lods



Crédit photo
Sylvie D.



YOGA



les lundis
18h30 - 19h45
Salle Ambroise Roy

Il est quelquefois difficile de se motiver pour sortir quand il fait froid, mais nous ne le regrettons jamais.

Un RDV hebdomadaire qui fait du bien au corps et au coeur.

L'occasion de découvrir de nouvelles pratiques et d'entretenir ses articulations, son équilibre, sa souplesse ... .

Sans prétention, tout en douceur, nous restons fidèles à notre tapis et chacun.e est bienvenu.e pour nous rejoindre.

Aucun jugement, juste de la bienveillance et de la bonne-humeur.

Pas besoin d'être souple comme un chat ou zen comme un moine, soyez juste vous-même !

Abonnement :

* du 5 janvier au 31 mars : 50 euros
* du 1er avril au 30 juin : 50 euros

Matériel disponible sur place.

Renseignements : 07 43 25 89 52

Karine
Association L'écho Lods

L'écho Lods vous propose quelques rendez-vous récréatifs en attendant le printemps

Bienvenue à tous et toutes !

Toutes les animations ont lieu à la salle Ambroise Roy à la mairie. La participation est gratuite même si occasionnellement une tire-lire peut être proposée quand l'utilisation de matériel génère des frais.
Les enfants sont systématiquement accompagnés d'une personne responsable. Merci.



Soirées jeux de société

Venez rencontrer des invités surprise qui partagent leur passion pour les jeux, faire découvrir votre jeu préféré, ou simplement jouer !

Vendredi 16 janvier / Samedi 14 février /Vendredi 10 avril dès 19h



Couture et recyclage

Une couturière professionnelle nous accompagnera pour aider votre créativité à prendre forme, réparer votre T-shirt préféré ou découvrir l'utilisation de la machine à coudre.

Samedi 7 mars dès 14h / mercredi 1er avril dès 17h



Un atelier Tawashi pour transformer nos chaussettes trouées, collants, leggings en éponges. Accessible à tout âge. Prévoir une paire de ciseaux.

Mercredi 21 janvier dès 17h



Contes et crêpes : c'est la chandeleur !

Dimanche 1er février dès 16h



Karaoké

Chanter, c'est bon pour le moral ! Pour compenser les journées froides et sombres de l'hiver, rien de mieux que de pousser la chansonnette ensemble.

Vendredi 20 février dès 20h

16 janvier - 19h	Soirée jeux	20 février – 20h	Karaoké
21 janvier - 17h	Tawashi	7 mars – 14h	Atelier couture
1er février - 16h	Crêpes	1er avril – 17h	Atelier couture
14 février - 19h	Soirée jeux		

TRAIL DES 24H DE SUCHAUX

Bilan de la 5e édition du Trail 24h de Suchaux

18 et 19 juillet – Un week-end d'effort, de partage et de dépassement de soi



Les 18 et 19 juillet derniers, le site de Suchaux a vibré au rythme de la **cinquième édition du Trail 24h de Suchaux**, un événement désormais bien ancré dans le calendrier estival des amateurs de trail de la région et de défis hors normes. Pendant deux jours et une nuit, coureurs, bénévoles et spectateurs ont une nouvelle fois fait de cette épreuve un moment sportif et convivial.

Sous des conditions estivales typiques de la saison, mais avec beaucoup de pluie le samedi après-midi, les participants se sont élancés sur un parcours exigeant, mêlant chemins forestiers, portions techniques et relances physiques, mettant à l'épreuve aussi bien l'endurance que le mental. Fidèle à l'esprit de l'épreuve, le Trail 24h de Suchaux proposait différents formats permettant à chacun de trouver son défi : en solo ou en équipe, pour viser une performance ou simplement repousser ses propres limites.

Cette année comme pour beaucoup de trail, les inscriptions se sont envolés (plus de 500 coureurs et coureuses). Des courses pleines avant même les derniers jours d'inscriptions, et une nouveauté avec une belle marche de 11km qui a attiré près de 80 personnes !

Cette cinquième édition a confirmé donc l'attrait croissant de l'événement. Tout au long des 24 heures, l'ambiance n'a jamais faibli. Au-delà de l'aspect sportif, le Trail 24h de Suchaux s'est une nouvelle fois distingué par **son esprit convivial**. Une petite restauration au top, des pizzas par Lola de La Linéa, un concert le vendredi soir grâce aux BlackSheep, tout était réuni pour vivre un bel évènement.

Cette réussite repose en grande partie sur l'engagement sans faille des **bénévoles des villages alentours**, mobilisés avant, pendant et après l'événement, mais aussi sur les coureurs et coureuses, venus pour certains d'autres régions de France et même de Belgique ou de Suisse.

Cette édition 2025 a vu le record féminin de tour amélioré (15), un nombre d'équipes croissant rendant ce trail accessible à tous, 2 finisseurs en solo 24h et un record de kilo de frites cuites ! Elle restera dans les mémoires comme un moment fort de sport et de partage, et laisse entrevoir la préparation d'une future sixième édition ?



Revue de Presse

Lods

La coupole de l'église Saint-Théodule a été rénovée

Les travaux, assurés par les artisans d'art de l'entreprise Nonnotte, ont permis de raviver les couleurs de la coupole, tout en gardant un rendu de patine ancienne. Le prochain chantier portera sur les deux peintures murales du centre de la nef.



Roland Nonnotte et ses petits-fils, avec Sybille, compagnon, Pierre Mabille, Jean-Michel Lievremont et son adjoint.

Mardi 14 janvier, Pierre Mabille, président de l'association Saint-Théodule de Lods, a réceptionné le chantier de restauration de la coupole de l'église, en présence du maire, Jean-Michel Lievremont, et son adjoint, de l'équipe de l'entreprise Roland Nonnotte, le grand-père et ses petits-fils, Charly, Doris et Alexis, ainsi que Sybille, compagnon.

Un échafaudage vertigineux

L'église Saint-Théodule fut construite entre 1753 et 1756 par l'architecte Gazelot. Elle fut agrandie de deux nefs latérales en 1852, le clocher fut refait en 1882. La décoration picturale fut réalisée par Dom Tripard, bénédictin au couvent d'Autun, lequel fit venir une toile de saint Théodule, puis deux toiles de saint Laurent et saint Étienne. Elles furent acheminées dans des hottes à dos d'hommes et à pied d'Autun à Lods.

La coupole représente les évangélistes Mathieu avec l'ange, Marc et le lion, Luc et le taureau, et Jean avec l'aigle, dans un ciel bleu constellé d'anges, dont certains portent la couronne d'épines, la croix, une lyre, une bible, un encensoir, un bénitier, tandis que d'autres prient. Les artisans d'art ont brillamment relevé le défi de la restauration de cette décoration, au sommet d'un vertigineux échafaudage, en ravivant les couleurs tout en gardant un rendu de patine ancienne. Le prochain chantier consistera à restaurer les deux peintures murales du centre de la nef.

31/03/2025

Lods

Le premier salon du tourisme du pays de Courbet se prépare déjà

L'organisation du premier salon du tourisme et des loisirs à Ornans, sera le sujet essentiel de l'assemblée générale de la Fédération des musées au pays de Courbet, qui se tiendra à la mairie de Lods à 14 h, le mardi 1er avril. Les responsables des structures adhérentes à la fédération seront accueillis par les maires adjoints du musée de la Vigne et du Vin, en présence du maire et du président de l'office du tourisme de Lods.

Valoriser les attraits touristiques du secteur

Après avoir effectué le bilan des récentes actions pour le conseil et de la trésorerie de la fédération, Roland Philippe, son président, proposera de travailler à la préparation de la saison 2025/2026 selon trois axes : l'organisation par la fédération du premier salon du tourisme et des loisirs au centre d'animation et de loisirs d'Ornans les 26 et 27 avril 2025, la rencontre des partenaires avec l'office de tourisme Loue-Lison le 14 avril, à 14 h, au Bistrot de Charbonnières les Bains, l'élection et le renouvellement du bureau de la fédération, qui [illegible] pris son retrait et [illegible] ; l'un pour boucler [illegible] afin de poursuivre les échanges et de partager les expériences.



La mairie de Lods accueillera l'assemblée générale de la Fédération des musées au pays de Courbet ce 1er avril, à 14 h.

Quel vaste tout savoir des attraits touristiques du pays d'Ornans Loue-Lison, c'est l'ambition exprimée par un collectif des loisirs que la fédération veut partager avec les musées, les parcs, les sentiers de sports de plein air et les sentiers de randonnées, les hôteliers, les restaurateurs, les producteurs et hébergeurs [illegible] les commerçants. Les stands seront pour les adhérents de la fédération et payants (10 € pour les non-adhérents), seront installés le samedi 26 avril, à partir de 8 h 30.

Le salon ouvrira gratuitement au public le samedi 26 [illegible] sera inauguré à 17 h et sera ouvert le dimanche 27, de 10 h à 18 h. Diverses animations seront proposées.

Renseignements et inscriptions pour les exposants auprès de la Fédération des musées au pays de Courbet, 11, rue du Jeu-Sûjet, Tél. 03 81 [illegible]

30/05/2025

Lods • L'association culturelle de Lods organise un concours de peinture le samedi 7 juin.

C'est à partir de 10 h, le samedi 7 juin, dans la salle des associations de la maison communale de Lods, que se tiendra le concours de peinture organisé par l'association culturelle du village.

Cette année, le thème portera sur les vues du village et son patrimoine. Les inscriptions se font par mail ou sur place le jour du concours. Le jury se réunira à 18 h pour décerner le prix et une buvette sera proposée dans la cour de 12 h à 16 h.

Pour s'inscrire aculturelledelods@gmail.com ; 5 € par candidat.



Annette von Lucke, peintre aquarelliste au village.

Lods • La Nuit des églises met en lumière un trésor

29/06/2025

Dans le cadre de la 14e édition de la Nuit des églises, organisée par le diocèse de Besançon sur le thème « L'art fait renaître l'espérance », l'association Saint-Théodule de Lods invite à découvrir et interpréter la coupole aux quatre évangélistes récemment restaurée. Cette manifestation culturelle et cultuelle, d'audience nationale, aura lieu le vendredi 4 juillet à 21 h et permettra au public de comparer les quatre personnages dans les détails les plus représentatifs.



Lods

Les marchés des producteurs et des artisans sont de retour

C'est ce samedi, à Lods, que les marchés nocturnes des producteurs et des artisans lancent leur saison estivale 2025.
Les trois coups seront donnés dès 16 heures sur la place des Forges, doublée de l'organisation de la fête de la musique.


Samedi, ce sera la fête des marchés nocturnes et fête de la musique, place des Forges.

Après un an d'absence pour cause de météo capricieuse, l'association « le Champ Libre » organise à nouveau sa traditionnelle fête d'ouverture des marchés nocturnes de l'été. Le village le plus connus des Britanniques, selon le célébrissime *Times*, est sur le pont pour préparer cet événement convivial et festif, moment idéal pour renforcer le dynamisme de cette petite commune et entretenir les liens entre habitants et visiteurs.

Un double événement

Rendez-vous est donc donné dès 16 heures, place des Forges au bord de la Loue le samedi 21 juin.

Fête de la musique oblige, cette année, la formule évolue en proposant plusieurs lieux de concert en bord de Loue, ainsi qu'un espace jeux, contes, coiffure et maquillages pour les enfants dans un jardin aménagé à proximité des stands des producteurs, artisans et artistes locaux.

Un guide fera découvrir la richesse du patrimoine de ce village classé.

Pour ce double événement, de nombreux acteurs seront présents afin que journée et soirée déroulent leur partition comme sur du papier à musique.

Ainsi, la brasserie Entre 2 Mondes, les Escargots du Lison, la Chèvrerie l'Amourette, le Fournil du Taureau, la Ferme de Lods, Mairot-miel, Trouf viande bovine, l'Ovalie viande porcine, les vignes de l'enfer, le Loutron libre et les Volubiles assureront la partie producteurs.

Mali-poterie et la savonnerie La Guillounette apporteront une touche artisanale.

Au rayon food-truck, Chapati and Tea et Aqua ça pousse vous régaleront.

Les animations

Dès 16 h : activités et jeux pour les enfants.

19 h : Casamène Crew musique klezmer acoustique sans scène, sans câble et sans prétention (juste des cordes et du vent et c'est bon !).

20 h - 21 h : visite guidée du village par l'association Saint Théodule, de Lods.

21 h : Arawa, electro-jazz au répertoire éclectique et exigeant pour danser et faire la fête.

22 h 45 : spectacle jets d'eau en musique sur la Loue par la famille Rondeau.

23 h - 2 h : DJ RapZouz electro-latino-oriental.

Lods

8/07/2025

L'aménagement paysager le long de la Loue est achevé

En 2024, le Département a réalisé d'importants travaux de reconstruction et rénovation du mur de soutènement de la RD67 en bordure de Loue à Lods. À la suite de ce chantier, à l'initiative de la municipalité conduite par le maire Jean-Michel Lievremont, la commune a procédé à l'aménagement paysager, en concertation avec le Département, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (Caue 25) et l'architecte des bâtiments de France.



Le maire Jean-Michel Lievremont présente l'aménagement paysager du bord de Loue.

Il a consisté à la réfection du trottoir en béton désactivé avec insertion de pavés à l'ancienne, à l'installation de trois bancs avec des assises faites de lames de bois massif et à la création de trois parterres de fleurs vivaces et arbustes pour apporter ombre et fraîcheur et de pieds de vigne pour rappeler le passé viticole de Lods.

Le montant de ces travaux financés par la commune avoisine les 20 000 euros.

24/07/2025

Lods

Concert de musique classique à l'église ce samedi

L'association culturelle de Lods organise son traditionnel concert de musique classique en l'église Saint-Théodule ce samedi 26 juillet à 17 h 30. Les musiciens des orchestres nationaux du centre-est, sous la direction artistique d'Emanuel Drzyzgula, interpréteront le *Quatuor pour cordes n° 6* de Mendelssohn, ainsi que des trios de Haendel et Rebel.

Le tarif est de 10 € à partir de 18 ans. Billetterie et buvette sur place.



Des artistes renommés seront en concert à Lods.

Lods • Vide-greniers des villageois ce dimanche



Le vide-greniers organisé par l'association du Musée de la vigne et du vin sera installé dans l'ensemble des ruelles du village.

L'association du Musée de la vigne et du vin de Lods organise son traditionnel vide-greniers annuel ce dimanche 27 juillet. Le déballage est réservé aux habitants du village et installé tout au long des rues et ruelles. Une belle occasion de visiter l'un des plus beaux villages de France, qui, durant la saison estivale, propose un programme riche en événements festifs et animations culturelles.

25/07/2025

Lods

30/07/20 SO/O

Les céramiques lumineuses de Cécile Meynier visibles tout l'été



Cécile Meynier, sculptrice-céramiste, présente une de ses œuvres.

Dans le cadre du programme "L'Été culturel", initié par le ministère de la Culture et soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles, Cécile Meynier a été sollicitée. L'artiste, sculptrice-céramiste, a, avec l'appui de la commune, répondu à l'appel de projet en proposant une animation artistique dans le camping le Champaloux. C'était le mercredi 23 juillet, en même temps que se tenait le marché des producteurs. Après avoir animé un atelier de fabrication de petites lanternes en terre crue, elle a organisé la visite du parcours d'une douzaine de ses céramiques en grès accrochées le long du chemin au-dessus de la Loue. Florence Lagadec, guide touristique à Besançon, a commenté chacune des réalisations qui s'illuminent grâce à de petites bougies la nuit venue, renforçant encore la poésie de cette installation qui restera en place jusqu'au 6 septembre.

Lods • **Nocturne estivale à la découverte de Lods ce mardi**

9/08/2025



Une promenade nocturne et commentée dans les ruelles de Lods ce mardi.

L'Association Saint-Théodule propose une promenade commentée du village de Lods, un des plus beaux villages de France. Une visite qui permettra de découvrir l'église Saint-Théodule et sa coupole rénovée, le musée de la vigne et du vin ainsi que le cabinet des curiosités, à travers une balade nocturne dans les rues et ruelles. Une dégustation sera proposée en fin de parcours.

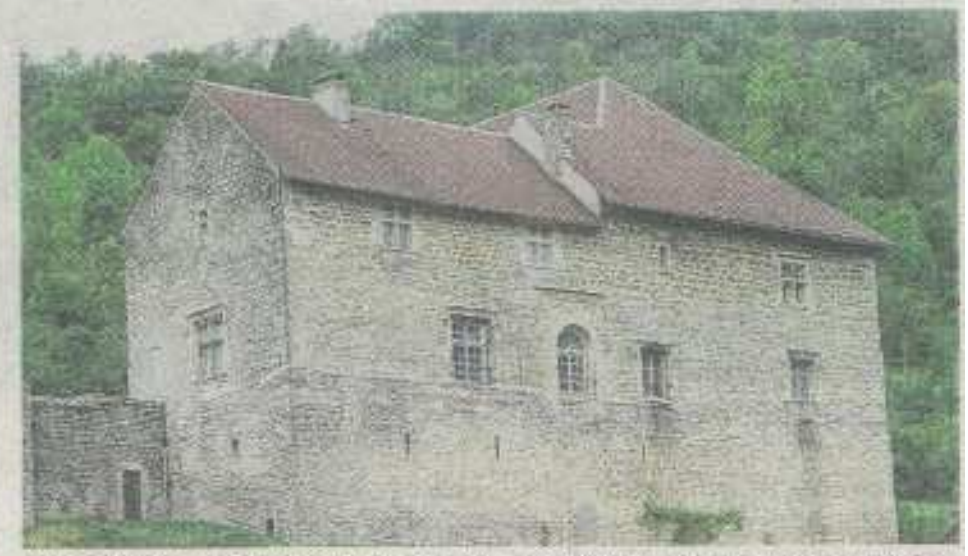
Mardi 12 août, à 20 h. Participation libre.

31/07/2025

Lods

Les Estivales : trois jours dédiés au don et à l'échange

Les Estivales de Lods, qui se dérouleront du 7 au 9 août prochain, présenteront un programme riche et varié de poésie, piano, philosophie et arts sur le thème « Le Don et l'Échange ». Elles débuteront le jeudi 7 août à 17 h par une déambulation consacrée à la poésie, depuis le chemin du Bief Poutot jusqu'à l'église Saint-Théodule où, après le verre de l'amitié, sera donné un concert pour piano par Laurent Durupt et Trami Nguyen à 19 h 30.



Le château de Lods accueillera les Estivales de Lods du 7 au 9 août 2025.

Séminaire, rencontres et lectures le vendredi

Le vendredi 8 août à 10 h, à la mairie, un séminaire de philosophie animé par Jean-Luc Marion s'interrogera sur le don. Il sera suivi d'un déjeuner-buffet au château. L'après-midi s'ouvrira sur un temps informel consacré à la rencontre des artistes et écrivains, à la visite des stands des revues et de l'exposition des sculptures d'Elizabeth Marion-Roussey. À 16 h, une séance animée par Daniel Leroux proposera des lectures des poètes Bruno Berchoud et Pierre Perrin, suivies d'une discussion libre avec le poète chinois Shu Cai, animée par Nicolas Idier et François Migeot. Les verres de l'amitié clôtureront la journée au château.

Le samedi, un second séminaire de philosophie animé par Jean-Luc Marion aura lieu à la mairie. Il sera suivi d'un déjeuner-buffet au château et d'un atelier de rencontre avec les pianistes, les compositeurs et les lecteurs autour des œuvres présentées. À 16 h 30, les Estivales se termineront par un récital de poésie et de piano autour du thème « Le Don et l'Échange ».

Ornans

Elizabeth Marion-Roussey expose ses sculptures à la médiathèque



Loïc Jouvente, Elizabeth Marion-Roussey, Annie Belpois et Sandra De Stefanis, adjointe au Maire, lors du vernissage de l'exposition.

À Ornans, rue Saint-Laurent, la médiathèque La Passerelle accueille jusqu'au jeudi 23 octobre une exposition de l'artiste Elizabeth Marion-Roussey, en partenariat avec les Estivales en toutes saisons.

En partenariat avec les Estivales en toutes saisons, la médiathèque d'Ornans et l'artiste Elizabeth Marion-Roussey proposent une exposition de sculptures jusqu'au 23 octobre dans les murs de la médiathèque La Passerelle, rue Saint-Laurent.

Loïc Jouvente, responsable du pôle sociocultural et de la médiathèque municipale d'Ornans, a présenté l'exposition en ces mots : « Quand Pierrick [NDLR : Pierrick de Chermont, président des Estivales de Lods] nous a suggéré de vous exposer, chère Elizabeth, nous avons d'abord été dubitatifs, car il nous semblait plutôt saugrenu de montrer des sculptures dans nos espaces si contraints. La proposition était audacieuse, car nous n'accueillons pas de sculpteur ici. Et puis nous nous sommes dit : pourquoi pas ?… Je dois dire que le résultat nous a époustouflés. Nous sommes tous tombés sous le charme de votre travail. D'autant plus que vos créations font écho de la plus belle des manières à certains des engagements premiers de notre bibliothèque, à certaines de nos valeurs cardinales. »

« J'aime raconter une histoire à chacune de mes créations »

Pour Elizabeth Marion-Roussey, cette exposition s'inscrit dans la continuité d'un enracinement familial : au cours de son enfance, elle venait en vacances à Lods.

« Très tôt, j'ai aimé dessiner, tout, et plus particulièrement le monde de l'enfance qui a été à l'origine de mon premier métier. Et puis un jour, j'ai posé mon crayon pour passer aux trois dimensions par la découverte de la terre, du modelage et plus tard de la taille de la pierre et du marbre. J'ai alors modelé, sculpté tout ce que je voyais, ce que je ressentais, ce que j'aimais : les enfants, les animaux, les portraits… Et j'aime raconter une histoire à chacune de mes créations. »

Aujourd'hui, c'est à Lods qu'elle laisse parler son imagination.

Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

5/12/2025

Vuillafans

Le caporal-chef Rémi Devaux honoré



Le lieutenant Grison et le caporal-chef Devaux.

Lors de la Sainte-Barbe fêtée à Vuillafans le 29 novembre, le lieutenant Grison a rendu hommage aux sapeurs-pompiers de la compagnie d'Ornans dont fait partie le centre de Vuillafans.

Plus de mille interventions

C'est 130 pompiers volontaires, engagés dans une mission citoyenne, dévoués à porter secours à la population de la vallée de la Loue, de la plaine de Saône et du plateau d'Amancey, totalisant 1 490 interventions depuis début 2025.

Puis, le lieutenant Grison a conclu son discours en remettant au caporal-chef Rémi Devaux, au nom du ministre de l'Intérieur, la médaille avec rosette pour services exceptionnels échelon argent.

En effet, Rémi Devaux s'est distingué en participant activement à la réécriture du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques dans le cadre de son master 2 puis à la rédaction du règlement opérationnel, lequel permet un gain de temps significatif aux équipes du SDIS.

Lods

Jean-Michel Lievremont passe la main

Élections 2026 MUNICIPALES

Les Lodoises et Lodois étaient nombreux à se rendre aux vœux du maire ce vendredi 23 janvier.

Et pour cause, c'était le dernier discours du maire élu depuis 2001 pour quatre mandatures. Après avoir rappelé les principales réalisations de l'année 2025 (reconstruction du mur de soutènement et aménagement paysager de la route départementale 67, étude de réparabilité du pont de la gare et réfection de l'arche de l'ancien pont, travaux à l'église Saint Théodule), il a consacré un temps important pour exprimer sa profonde gratitude aux forces vives du village, pour remercier les adjoints et conseillers municipaux pour leur implication ainsi que le personnel municipal et les associations locales qui animent les loisirs. Pour moi, le plus beau mandat, c'est celui de maire a-t-il conclu.



Le maire ne se représente pas.



Infos

Diverses

Réouverture du guichet MaPrimeRénov' !

Le 30 septembre 2025, le guichet MaPrimeRénov’ a de nouveau été ouvert, redonnant un élan majeur aux projets de rénovation énergétique. Ce dispositif, essentiel pour la transition écologique, permet de financer une large gamme de travaux : isolation thermique, remplacement de systèmes de chauffage énergivores, installation de solutions utilisant les énergies renouvelables. Les subventions peuvent couvrir de 30 % à 90 % des coûts, avec des plafonds dépassant les 20 000 € pour une rénovation complète. La procédure, exclusivement en ligne, a été simplifiée, et des artisans certifiés RGE accompagnent les particuliers dans chaque étape du processus.

Des acteurs spécialisés interviennent désormais : notamment Solarchoc, expert français de l’autoconsommation solaire, active sur tout le territoire national. Solarchoc propose aux particuliers l’installation de panneaux photovoltaïques et de systèmes de stockage par batterie, afin d’accroître l’efficacité énergétique, de réduire les factures d’électricité et de participer à la lutte contre les « passoires thermiques ». Grâce à son accompagnement personnalisé, l’entreprise aide les propriétaires à identifier les aides financières disponibles, à dimensionner leurs installations et à sécuriser leur retour sur investissement.

Suite à la nouvelle législation, il est désormais important de noter que certains logements présentant une mauvaise note énergétique — classés « F » ou « G » dans le diagnostic de performance énergétique (DPE) — ne pourront plus être mis en location. Les logements classés « G » seront concernés dès cette année, puis ceux classés « F » à partir de 2028. Ces logements considérés comme des « passoires thermiques » risquent de subir des sanctions et une baisse de leur attractivité locative. Le dispositif MaPrimeRénov’ offre donc une occasion unique de rénover ces logements, d’améliorer leur confort, de pérenniser leur valeur et de réduire leurs factures énergétiques.

Pour bénéficier de cette aide, les candidats doivent déposer leur demande sur la plateforme officielle de l’État, en renseignant les informations relatives à leur logement, aux travaux envisagés et à leur situation financière. Cette réouverture vise trois enjeux majeurs : réduire la consommation d’énergie des bâtiments, préserver le pouvoir d’achat des ménages et stimuler l’activité du secteur du bâtiment. Le dispositif, largement plébiscité par les propriétaires, constitue une véritable opportunité pour améliorer l’efficacité énergétique des logements et soutenir la transition écologique.

https://www.anah.gouv.fr/sites/default/files/2025-07/202507_Guide-MPR-pasapas-demandeurs.pdf

Communauté de Communes
Loue Lison

L'ASSAINISSEMENT ?

Une compétence communautaire sur le territoire Loue Lison

Attention : ce transfert de compétence ne concerne pas l'Eau potable.

À QUI vais-je payer ma facture ?

La **première facture** annuelle assainissement collectif sera émise **courant juin** par la communauté de communes.

⇒ Part fixe abonnement

La **seconde facture** annuelle sera envoyée à l'**automne**.

⇒ Part variable
coût du volume d'eau traité

⇒ Pour les usagers des communes en Délégation de Service Public (Omans et Arc-et-Senans), **une facture eau et assainissement** sera adressée par le délégataire 2x/an.

LE PRIX va-t-il changer ?

Le prix du traitement de l'eau usée n'est pas le même dans toutes les communes. Le tarif doit être harmonisé dans un souci d'équité de traitement pour tous les usagers. Ainsi, un prix cible et un temps de convergence ont été fixés.

100 €/an HT d'abonnement (part fixe) et 2,80 €/m³ HT traité à terme.

Pour l'atteindre

⇒ Une première marche a été fixée, avec une hausse de 30 € HT pour l'abonnement et de 0,50 €/m³ HT traité en 2025.

Pour les communes dont les tarifs actuels sont au-dessus du tarif cible (part fixe et/ou part variable), le tarif applicable aux usagers de la commune est maintenu pour cette année.

⇒ Deuxième marche progressive et collective à partir de 2026, convergence collective vers le prix cible en 5 ou 7 ans selon les communes.

Ces évolutions tarifaires permettront de disposer de moyens pour agir sur la qualité des rejets afin de mieux protéger les habitants, les milieux naturels et de limiter les risques sanitaires. En résumé, il s'agit d'orienter plus nettement le territoire de la CCLL vers une meilleure prise en compte de l'environnement.

SERVICE assainissement collectif

Pour qui ?

Les personnes raccordées à un réseau d'assainissement collectif (tout-à-l'égout).



Quand le contacter ?

1 Pour signaler une pollution :

Un technicien est envoyé sur place.

2 En cas de vente d'un immeuble :

Il est possible de demander le contrôle des installations de collecte sous domaine privé des eaux usées ainsi que de leur raccordement au réseau public.

Ce contrôle doit être réalisé par un technicien habilité par la CCLL.

3 En cas de création d'un nouveau branchement ou de tout changement de situation de l'immeuble :

La CCLL doit réaliser un contrôle de branchement.

4 Emménagement ou déménagement :

À la suite d'un achat ou d'une vente et pour les locataires lorsque les charges ne sont pas comprises dans le loyer. La CCLL enregistre vos données et met fin à la facturation, selon votre situation.

Contact

+ d'infos sur l'assainissement collectif sur :

https://cclol-dl.com/fr/1/1/2205288-assainissement-collectif-12

Contact à :
service.assainissement@cclouelison.fr

Tel : 03 81 62 71 25
Du lundi au vendredi de 8h-12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)

Contact

+ d'infos sur l'assainissement non collectif (SPANC) sur :

Contact à :
contact.ancy@bcf.fr / 03 81 50 06 88



Contacter le service Urbanisme Loue Lison
Pôle d'Ornans : 7 rue Édouard Bastide - 25290 Ornans
Tél : 03 81 50 81 14 / urbanisme@cclouelison.fr
Ouverture au public tous les après-midis de 13h à 16h30 (sauf le mercredi) et le matin sur rendez-vous.

France services

Lieux d'accueil, de conseils, d'informations et d'orientation, les France Services (FS) proposent un accès à différents services publics (aide à l'utilisation des services en ligne, soutien administratif, demandes de cartes grises et de permis, demande de carte nationale d'identité et de passeport…) par des professionnels qualifiés et formés très régulièrement.



France services Ornans

32 rue Jacques Gervais
25290 Ornans
03 70 88 96 70
ornans@france-services.gouv.fr

> Du lundi au vendredi : de **9h** à **12h30** et de **13h30** à **18h**
(fermeture le vendredi à 16h).
> Le samedi *(ouvert semaines impaires)* : de **9h** à **12h**.
> Fermé le mercredi après-midi et les jours fériés



Centre Aqualudique Nautiloue

Le nouveau Jardin d'eau du Centre Aqualudique Nautiloue



Le Centre Aqualudique se transforme ! En lieu et place de l'ancienne pataugeoire se construit un **jardin d'eau** : espace ludique à destination des jeunes enfants.
Ouverture début 2026.

La billetterie en ligne est disponible dès maintenant !

Nouveau ! Le Centre Aqualudique Nautiloue innove : dès maintenant profitez de la billetterie en ligne ! Pratique, rapide, simple, vous pouvez désormais réserver vos tickets d'entrée avant de vous rendre sur place. Piscine, zone détente, activités encadrées (aquabiking, aquagym, circuit training**…), réservez votre place en 1 clic !**

Ce service permet également le renouvellement des abonnements, depuis un ordinateur ou votre mobile !

+ d'infos sur www.nautiloue.fr

Bébés nageurs : reprise en mars 2026

Bébés-nageurs : Découverte de l'eau, dès les 6 mois de l'enfant (premiers vaccins à jours), accompagné de 1 à 2 adultes en période. Reprise des cours dès le samedi 14 mars 2026 ! Suivez l'info sur Instagram et Facebook (@Centre Aqualudique Nautiloue)

L'espace détente… rien que vous vous !

Hammam, sauna, spa, douche sensorielle, seau norvégien… l'espace détente du Centre Aqualudique Nautiloue n'attend plus que vous.

Un véritable lieu de calme et de repos pour se ressourcer grâce aux plaisirs de l'eau. **Cet espace est accessible grâce à un billet d'entrée « bassins et zone détente », aux horaires habituels d'ouverture de l'établissement.**

Tarif : 10 €

Le saviez-vous ?

Le temps de quelques heures, il pourrait n'appartenir qu'à vous… Les différents espaces du Centre Aqualudique Nautiloue sont privatisables en dehors des horaires d'ouverture au public.

Tarifs de réservation

- Zone détente : 50€ par heure
- Bassin complet (intérieur ou extérieur) : 125 € par heure / Bassin 4 lignes : 100€ par heure
- Salle de fitness : 45€ par heure / au-delà de 6h consécutives : 20€ par heure

Réservation par téléphone au 03 81 57 58 59 ou à nautiloue@cclouelison.fr

RESPECT DES REGLES
RESPECT DES AUTRES

Pour bien Vivre Ensemble

Nos amis les chiens

doivent eux aussi suivre des règles de vie en communauté :



➲ **être tenus en laisse** dans le village et sur les chemins de promenade,

➲ **ne pas laisser de trace de ses déjections** dans les rues, sur les trottoirs, les espaces verts, les lieux publics : camping, place des forges, terrain de tennis, cour de la Mairie … .



Brûlage en plein air

Le brûlage en plein air des déchets et détritus de toute nature **est rigoureusement interdit dans les agglomérations**.

Article 23.3 du règlement sanitaire départemental : arrêté préfectoral du 15 septembre 1982



Bruits de voisinage



❖ Article 7* : … **les TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique** (tondeuse débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière, …, **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

	DU LUNDI au VENDREDI	LE SAMEDI	LE DIMANCHE & JOURS FERIES
MATIN	de 8h30 à 12h00	de 9h00 à 12h00	de 10h00 à 12h00
APRES-MIDI	de 14h00 à 19h30	de 15h00 à 19h30	X

**Préfecture du Doubs - Arrêté N°2005 1904 01841 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Doubs*

❖ **ABOIEMENTS INTEMPESTIFS DE CHIEN**

Article R1336-5 du Code de la Santé publique

SECRETARIAT DE MAIRIE
AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI & MARDI	De 9h00 à 12h00
JEUDI	De 14h00 à 18h00

CONTACT

03 81 60 90 11

mairie.lods@orange.fr

www.lods.fr